

## Lagardère Media et Virgin Megastore veulent s'allier pour contrer la FNAC

LES GROUPES Virgin et Lagardère mènent des discussions en vue d'une alliance. Selon les informations obtenues par *Le Monde*, cette négociation pourrait rapidement déboucher sur la cession à Hachette Distribution Services (HDS) des dix-huit magasins français de Virgin, dont le célèbre « mégastore » des Champs-Élysées à Paris. Une alliance défensive face à la FNAC, filiale du groupe Pinault Printemps Redoute, hégémonique sur le marché des livres et des biens culturels. HDS contrôle déjà les chaînes de librairies Extrapole et Le Furet du Nord, et a passé une alliance avec alapage.com, librairie en ligne de Wanadoo. Avec Virgin, le groupe Lagardère se doterait d'une marque à forte notoriété, bâtie un peu au hasard de ses inspirations par le fantasque Richard Branson.

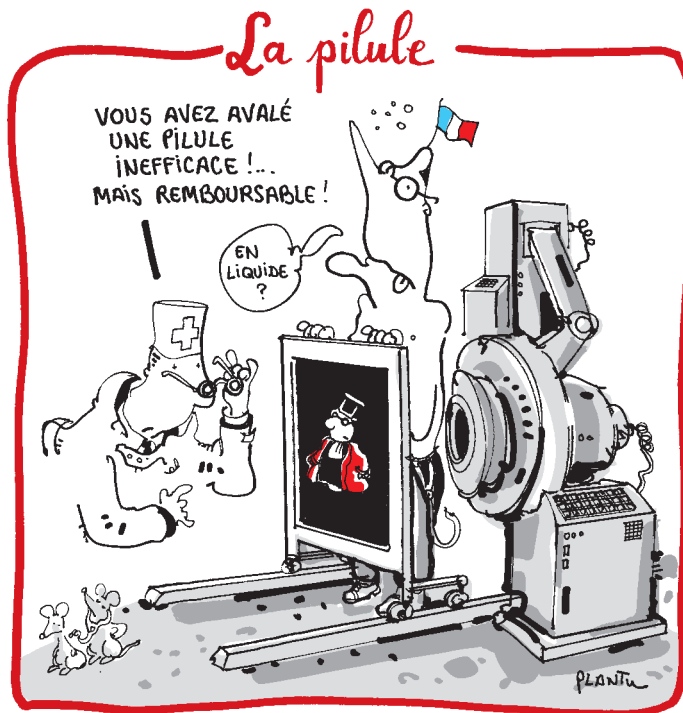
Lire page 12

## Pourquoi rembourser les médicaments inutiles ?

● Le gouvernement a publié une liste de 835 produits dont l'efficacité médicale est jugée insuffisante ● Mais la Sécurité sociale continuera à les rembourser ● Cette décision provoque interrogations et perplexité dans les milieux médicaux et parmi les patients ● Notre enquête

LA DÉCISION du gouvernement de publier une liste de 835 médicaments qui rendent un service médical « insuffisant », mais de maintenir leur remboursement par la Sécurité sociale suscite de nombreuses interrogations parmi les consommateurs, les pharmaciens et les médecins. Ces médicaments rendent-ils quelques services ou sont-ils totalement inutiles ? S'ils ne servent à rien, pourquoi les rembourser ?

La publication, le 7 juin, de la liste établie par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé - 835 médicaments, soit 18,6 % des produits remboursés - avait provoqué de vives protestations des laboratoires, des praticiens et des pharmaciens. La direction générale de la santé avait proposé au gouvernement de supprimer le remboursement pour 200 d'entre eux. « Le déremboursement de ces spécialités ne pose ni problème de santé publique ni problème politique », expliquait-elle. Le gouvernement ne l'a pas suivie. La Sécurité sociale continuera à rem-



boursier les anti-rhume, anti-déprime, anti-fièvre et autres anti-douleur. Mais elle remboursera moins : à 35 % pour l'ensemble de ces médicaments, alors que certains d'entre eux l'étaient, jusqu'alors, à 65 %.

Parmi les 835 médicaments, 259 concernent les traitements ORL et la pneumologie, 177 la cardiologie, 120 l'hépatogastro-entérologie, 76 la dermatologie. Cinq d'entre eux représentent à eux seuls 1,3 milliard de dépenses par an. Les « insuffisants » correspondent à 20 % des ventes annuelles de médicaments et à 8,3 milliards de francs chaque année, soit 9 % des remboursements.

D'autre part, le gouvernement a annoncé son intention de baisser le prix de 50 à 100 médicaments « efficaces, coûteux et parmi les plus prescrits ». Il s'agit surtout d'antidépresseurs, antiulcéreux, anticholestérol, antibiotiques. Leur taux de remboursement restera inchangé.

Lire page 7 et notre éditorial page 11



## ISRAËL-PALESTINE Meurtres à Hébron

Des civils israéliens ont tiré, jeudi 19 juillet à Hébron, sur une voiture qui transportait une famille palestinienne. Trois personnes ont été tuées, dont un bébé. Ariel Sharon a condamné « toutes les formes de terreur et de violence, quel que soit leur auteur ». L'Autorité palestinienne a mis en cause une milice de colons « qui commet ses crimes sous la protection de l'armée israélienne ».

p. 4

www.lemonde.fr/palestiniens

## Recettes fiscales en baisse en 2001

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT au budget, Florence Parly, a annoncé, jeudi 19 juillet, qu'il y aurait 25 milliards de francs de recettes fiscales en moins en 2001, du fait du ralentissement de la croissance. Le déficit de l'Etat devrait donc être supérieur aux 186 milliards de francs prévus. Cette mauvaise nouvelle n'a pas empêché Lionel Jospin, jeudi, d'inciter son gouvernement à être combatif contre le chef de l'Etat. Pour sa part, Jean-Pierre Chevènement, fondateur du Mouvement des citoyens, déplore, dans un entretien au *Monde*, « l'absence de grand dessein offert à notre pays ». « Tout sera fait pour que la campagne [présidentielle] se réduise à un combat de chiens », dénonce-t-il.

Lire pages 5 et 6

## Les embarras de Paris : « C'est Delanoë qui a fait ça ? Il est fou ! »

EN DÉBUT d'après-midi, jeudi 19 juillet, le temps est venteux et maussade sur Paris. Un cycliste, un patineur à roulettes et un couple d'amoureux ont, pour eux, toute la voie rapide de la rive droite de la Seine, fermée pour un mois aux voitures depuis le 15 juillet, de la Concorde jusqu'à hauteur de la gare de Lyon. Sur les quais qui la surplombent, le trafic automobile est déjà très dense. Un chauffeur de taxi y dépose des touristes. Il commence par tenir des propos indicibles sur le maire de Paris, mais finit par se calmer et répète les arguments contenus dans le communiqué publié, dans la matinée, par la Chambre syndicale des artisans du taxi (CSAT) : « Cette fermeture désorganise le service au public que doivent rendre quotidiennement les 15 825 chauffeurs de taxi parisiens. »

Un serveur d'une brasserie sur les quais n'est pas moins nerveux : « Pour l'instant, ça peut aller, mais tout à l'heure ce sera la panique ; ça va klaxonner et s'engueuler. » Quelques mètres plus loin, Gisèle tient un magasin de souvenirs : « Ce bruit toute la journée, c'est infernal. C'est Delanoë qui a fait ça ? Il

est fou ! » Pour Marie, ce n'est pas seulement le bruit et la poussière qui rendent « inadmissible » la décision de l'Hôtel de Ville. La santé de son restaurant est en jeu : « On ne peut plus servir de repas en terrasse, alors que je paye 17 000 F par an pour en bénéficier. Elle est classée en « catégorie luxe » et j'ai une autoroute qui passe devant. »

En face, les bouquinistes ont le moral au plus bas. Jacqueline montre du doigt la voie Georges-Pompidou : « Regardez, c'est vide. Cette mesure ne sert à rien, alors que juillet et août, c'est royal d'habitude pour nous. Avec tout ce bruit, on ne peut plus discuter avec nos clients, alors que le plaisir de ce métier, c'est quand même de parler de nos bouquins avant de les vendre. » Nathalie abandonne son étal, situé une dizaine de mètres plus loin, pour ajouter : « Les touristes ne viennent pas à vélo. La fermeture, le week-end, c'est compréhensible, mais, en semaine, c'est n'importe quoi. » Et de conclure : « Entre la circulation et le mauvais temps, pour nous c'est la totale. » Pascal, qui tient le kiosque à journaux au coin de La Samaritaine, prend le parti d'en rire :

« C'est le bonheur ! » C'est sans doute l'attitude la plus raisonnable à adopter, si l'on en croit les déclarations de la nouvelle municipalité de Paris. Jeudi, le Vert Denis Baupin, adjoint chargé de la circulation, a répété à l'envi qu'il n'était pas question de modifier en quoi que ce soit une décision destinée à faire le bonheur de la population. De son côté, l'opposition au Conseil de Paris tire à boulets rouges. Le groupe UDF dénonce la décision de Bertrand Delanoë, qui a pris « la responsabilité de créer des embouteillages dans Paris à la seule période de l'année où il n'y en avait pas ».

A 18 heures, les bouchons sont bien là. On klaxonne, s'énervent et s'invectivent, avec, en prime, la sirène stridente d'une voiture de police qui tente de se frayer un passage. Les voitures ne respectent plus du tout les couloirs réservés aux bus et aux taxis. Un camion fait de même. Le soleil a daigné montrer le bout de son nez. Mais les promeneurs ne sont guère plus nombreux sur la voie Pompidou.

Marcel Scotto

## L'autre inventeur de la photographie



WILLIAM HENRY FOX TALBOT

MADRID rend hommage à William Talbot, qui, en 1840, inventa un procédé permettant d'obtenir une image d'après un négatif. Avec Niépce et Daguerre, Talbot fut l'autre inventeur de la photographie.

Lire page 22

www.lemonde.fr/festivals

CHATEAU DE VERSAILLES  
SAISON 2001  
LES FÊTES DE NUIT  
LES 7, 21 ET 29 JUILLET  
LE 25 AOÛT  
LES 1<sup>er</sup>, 8 ET 15 SEPTEMBRE  
AU BASSIN DE NEPTUNE  
L'ARTISTE ROI  
UN SPECTACLE DE JEAN-ERIC OUBIER  
RESERVATION FNAC  
0 892 701 892  
INFORMATION  
01 30 83 78 88  
S.A. LES PRODUCTIONS DU ROI SOLEIL  
GRANDE ECURIE DU ROY - 78000 VERSAILLES

## Pays émergents, pays immergés

C'EST l'une des surprises de notre sondage sur la mondialisation (*Le Monde* du 19 juillet) : l'accroissement des inégalités entre pays du nord et pays du sud figure au premier rang des inquiétudes des Français. L'idée que les trajectoires des riches et des pauvres peuvent converger à un horizon plus ou moins lointain fait partie d'une conception très ancrée du progrès de l'humanité. Or les évolutions récentes ont mis à mal cette croyance.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'économie mondiale s'était divisée en trois zones : les pays capitalistes, la zone communiste, et le tiers-monde. Celui-ci regroupait les Etats qui, colonialisme et pauvreté aidant, n'avaient pas vraiment enclenché leur processus de développement économique, mais chez qui, pour sûr, cela allait venir vite. Bien des péripéties plus tard, en ce début de nouveau siècle, l'économie mondiale est de nouveau divisée en trois : le monde capitaliste reste vaillant, l'espace soviétique a disparu, et quant au tiers-monde, force est de constater qu'il forme maintenant deux blocs : celui qui regroupe depuis plusieurs années déjà, les « pays émergents », et puis le « vieux » tiers-monde, dont les membres

sont toujours appelés PVD (pays en voie de développement), mais pourraient tout aussi bien être baptisés PLC (pays laissés pour compte). Ou plus simplement immergés.

Avec ce tiers-monde reconfiguré, les relations entre les trois zones ont bien changé, et l'explication graphique est sans doute la plus parlante. Après guerre, l'économie mondiale pouvait être dessinée comme un cercle, divisé en trois parts. Le pôle capitaliste constitué autour des Etats-Unis et le pôle communiste dirigé par l'Union soviétique se livraient une concurrence très vive pour gagner des alliés dans le pôle en développement. Si des pays comme la Chine, Cuba ou l'Angola s'appuyaient sur l'Union soviétique, d'autres comme le Brésil, la Thaïlande ou le Nigéria sur les Etats-Unis, le non-alignement s'offrait comme une alternative, au moins théorique, adoptée par exemple par l'Inde. Aujourd'hui, l'économie mondiale serait mieux décrite sous la forme d'une pyramide à trois niveaux distincts.

Françoise Lazare

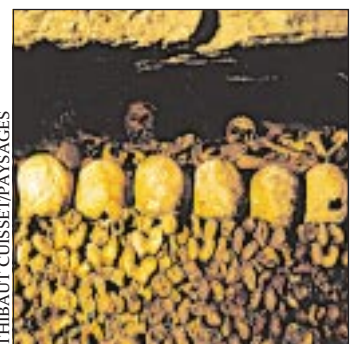
Lire la suite page 11 et nos informations sur le sommet du G 8 page 2



## CHANTAL THOMASS À MARSEILLE Dessous dessus

Le Musée de la mode de Marseille célèbre la carrière de Chantal Thomass, qui, en trente ans de création, a fait sortir la lingerie de son côté fonctionnel pour la traiter comme un vêtement ou un accessoire. Avec ses bustiers lacés de rubans noirs, ses corsages à jabot, ses gilets d'homme portés sur des jupons, Chantal Thomass a brouillé les frontières de l'intime.

p. 20



## MONUMENTS Mystères de Paris

### 6. Frissons dans les catacombes

Les catacombes de Paris ne servent d'ossuaire que depuis deux siècles. On n'y trouve que rarement réunis les restes d'une même personne. Michel Braudeau est descendu dans ces « cavités d'en bas », où dorment en pièces détachées, les os et crânes de six millions de morts. Visite insolite.

p. 10

International.....	2	Carnet.....	17
France.....	5	Abonnements.....	17
Société.....	7	Aujourd'hui.....	18
Régions.....	9	Météorologie.....	21
Horizons.....	10	Jeux.....	21
Entreprises.....	12	Culture.....	22
Communication.....	14	Guide culturel.....	24
Tableau de bord.....	14	Radio-Télévision.....	25



**GÈNES** La réunion annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus développés du monde, auxquels se joindra le président russe Vladimir Poutine, a com-

mencé vendredi 20 juillet à Gênes, tandis que se préparaient les rassemblements massifs annoncés par les groupes antimondialisation. ● **UNE PREMIÈRE** manifestation, jeudi,

pour le respect des droits des immigrants, s'est déroulée sans incident. ● **LES SEPT** devaient se pencher sur l'état de santé de l'économie après les avertissements formulés par le

président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, sur les incertitudes « *considérables* » qui prévalent. ● **LE G 8** est l'occasion du lancement du Fonds global pour la

santé, en présence du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, visant à favoriser l'accès des pays les plus pauvres aux soins contre les pandémies, en particulier le sida.

# Les militants antimondialisation à l'assaut des murailles du G 8

La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus développés s'est ouverte, vendredi, dans le climat d'une confrontation annoncée par des manifestants bien décidés à franchir les limites de la « zone rouge ». Le « club des riches » est accusé d'indifférence envers les déshérités

## GÈNES

de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus riches du monde et le président de la Commission européenne, Romano Prodi, commencent, vendredi 20 juillet à la mi-journée, leur sommet annuel par une réunion consacrée à réaffirmer que des politiques budgétaires strictes, la réduction des déficits, les réformes structurelles, le libre-échange – et donc le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales (qui a échoué à Seattle il y a deux ans) – favorisent la croissance et profitent à tous. Simultanément, plusieurs dizaines de milliers de manifestants devaient marcher sur le Palais ducal, où se réunit le sommet, pour dénoncer la montée des inégalités.

Les premiers sont convaincus que leurs réunions permettent justement de définir des règles sans lesquelles le monde serait livré aux seules forces des marchés financiers. Les seconds les taxent de « pompiers pyromanes », qui ont favorisé l'ouverture des marchés de capitaux avant de faire marche arrière après la crise asiatique de 1997, et qui plaident aujourd'hui pour celle

des marchés commerciaux malgré les conséquences que cela pourrait avoir pour les pays en développement. Entre les représentants élus et ceux de la société civile, le dialogue de sourds est quasi total.

## CRISES FINANCIÈRES

L'attention des Sept se porte surtout sur la situation de l'économie mondiale. Alors qu'il y a à peine une semaine, leurs ministres des finances affichaient un « optimisme modéré », la déclaration, mercredi 18 juillet, d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed) américaine, qui a revu les prévisions de croissance des Etats-Unis à la baisse pour 2001 (entre 1,25 % et 2 % contre 2 % à 2,5 % auparavant), a jeté un froid. De même que son avertissement sur les risques de « fléchissement de la demande dans le reste du monde », mise en garde qui vaut pour l'Union européenne, le Japon mais surtout pour l'Argentine et la Turquie, qui traversent de graves crises financières.

Lors du sommet de Denver en 1997, les Etats-Unis, qui présidaient le G 8, s'étaient montrés réticents à engager une discussion de fond sur la situation fragile de certains pays

asiatiques ; un mois plus tard, la Thaïlande s'effondrait, provoquant une lame de fond dans l'ensemble de l'Asie, en Russie et au Brésil. Le message de M. Greenspan vient rappeler aux Sept qu'il est urgent que le monde développé prenne des mesures pour relancer ses économies alors que des foyers d'instabilité économique et financière resurgissent dans les pays émergents. Dans leur communiqué à l'issue de la réunion, les Sept devraient pourtant s'attacher à ne pas affoler les marchés et affirmer que, « *alors que le ralentisse-*

*ment de l'économie mondiale a été plus prononcé que prévu au cours de l'année écoulée, les fondamentaux économiques demeurent sains et devraient fournir une base solide pour une expansion renouvelée* ».

C'est à l'issue de cette réunion à caractère économique que, en fin de journée, le Russe Vladimir Poutine se joindra à ses collègues pour lancer, en présence du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, un Fonds global pour la santé pour lutter contre les trois principales maladies transmissibles qui

ravagent les pays du Sud. Le paludisme fait 2 millions de morts par an, la tuberculose, 3 millions, le sida 1 million. L'objectif était de parvenir à recueillir 1 milliard de dollars dans les pays du G 8 et de susciter la mobilisation d'autres donateurs. Cet objectif est d'ores et déjà atteint avec les contributions annoncées : la France a promis 150 millions d'euros, soit 130 millions de dollars, comme l'Allemagne ; les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne 200 millions de dollars chacun, et le Canada 100 millions de dollars.

## LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES

Ce Fonds doit être opérationnel à la fin de l'année. Mais les sommes recueillies sont loin d'être suffisantes : selon la revue *Nature*, il faudrait 8 à 10 milliards de dollars par an pour lutter contre le seul sida. Quelque 70 % des malades atteints du virus vivent en Afrique subsaharienne (*lire ci-dessous*). Plus de 95 % des médicaments consommés dans le monde le sont dans des pays où se trouvent 10 % des malades.

La lutte contre les pandémies fait partie de la stratégie globale que les membres du G 8 cherchent à mettre en œuvre pour lutter contre la

pauvreté. Comme la pratique en a été amorcée lors du sommet d'Okinawa, en 2000, ils ont convié vendredi plusieurs chefs d'Etat des pays du Sud à revenu « intermédiaire » à se joindre à eux : le Nigérien Olusegun Obasanjo, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, le Sud-Africain Thabo Mbeki, reçu pour promouvoir son « plan pour la renaissance de l'Afrique » qui a fusionné avec le plan Omega du président sénégalais Abdoulaye Wade, invité par la présidence italienne. Trois représentants des pays les moins avancés (PMA) assisteront à cet échange : le président du Mali, Alpha Oumar Konaré, celui du Salvador, Francisco Flores et la première ministre du Bangladesh, Hasina Wajed.

L'idée est d'aller au-delà de la réduction partielle de la dette des pays pauvres, dont 34 pays bénéficient déjà. Mais sur ce terrain comme sur beaucoup d'autres, les chefs d'Etat du G 8 ne satisferont pas les demandes des ONG et de la société civile. Pendant qu'ils seront réunis, les manifestants, dehors, réclameront une annulation pure et simple de la dette du tiers-monde.

Babette Stern

## Andrei Babitski invite la Tchétchénie au sommet

**LE SCÉNARIO** est bouclé, la mise en scène du sommet de Gênes répétitive : pluie de bonnes paroles, nappes de gaz lacrymogènes, invectives, vitrines brisées. L'imprévu, c'est un journaliste russe.

Présent en Tchétchénie pendant toute la première guerre et le début de la seconde, avant d'y être enlevé par le FSB (ex-KGB) puis sauvé de justesse, Andreï Babitski a pu retourner fin juin sur le terrain. « *Je découvre que la bacchanale arbitraire des militaires russes y atteint aujourd'hui un degré inégalé* », écrit-il dans un appel intitulé : « *G 8, le sommet du silence ?* ».

Evoquant la terreur totale, les atrocités contre femmes et adolescents, les camps de torture, il affirme que « *tout cela a pris des dimensions et un caractère que nous ne connaissons que par les descriptions de l'univers concentrationnaire stalinien et nazi* ».

Depuis plus d'un mois, des réfugiés tchétchènes en Ingouchie sont en grève de la faim illimitée, malgré les menaces ouvertes des services spéciaux, « *pour que leurs exigences de cessez-le-feu et de paix négociée soient entendues* », rappelle Andreï Babitski, porte-parole de leur « *dernier appel pour sortir de l'invisible* ».

Son texte a reçu l'appui, en moins de 48 heures, de plus d'une centaine de signataires européens – maires, députés, intellectuels, artistes ou écrivains – de tendances politiques diverses. Avec le journaliste, ils demandent au G 8 de « *condamner publiquement la guerre de M. Poutine* » pour nous « *épargner remords et repentances dans cinq, dix, vingt ans* ».

L'appel d'Andreï Babitski a fait l'effet d'un pavé dans la mare. En témoigne la façon dont des respon-

sables politiques italiens s'en sont emparés, soucieux apparemment d'échapper à l'alternative mortifère des « mondialistes » et des « antimondialistes » qui s'affrontent chez eux.

C'est le cas de Francesco Rutelli, qui a déclaré, jeudi 19 juillet, que le G 8 « *doit prendre cet appel avec le plus grand sérieux* ». « *L'Europe en particulier, a-t-il dit, doit connaître les faits ; ses citoyens doivent juger, sur la base de ces faits, de la politique à suivre avec le gouvernement russe : nous attendons de Gênes une réponse précise* ».

Attente exprimée aussi par les opposants russes à la guerre en Tchétchénie, ceux dont les chancelleries affirment guetter avec espoir la douloureuse émergence, mais dont l'ambassade de France à Moscou a refusé, jeudi, de rencontrer les représentants, venus remettre un appel au président Chirac à ne pas les oublier lors du sommet de Gênes.

« *Si l'horreur indiffère, qu'on soit revêtu d'habits de gala ou de tuniques blanches, on est spirituellement mort* », résume le philosophe André Glucksmann, un des signataires de l'appel d'Andreï Babitski, avec le prix Nobel Elie Wiesel, le maire de Rome Walter Veltroni, Jean-François Revel, Daniel Bensaïd, Jane Birkin, Ismaïl Kadaré, Elena Bonner, Ariane Mnouchkine, David Cornwell (John Le Carré), Michel Piccoli, Alain Lipietz, Emma Bonino, Alain Finkielkraut, Charlotte Gainsbourg, Alain Touraine, Nikolai Tolstoj, Pascal Bruckner, Jean-Luc Godard, Leonid Plioutch, Véronique Nahoum-Grappe, Pierre Hassner, etc. (au hasard des premières signatures).

Sophie Shihab

## Les Tute bianche, un don certain pour la mise en scène

« *GÈNES doit être un saut de parade, un point de non-retour* ». A la veille des rassemblements anti-G 8, « *Ludo* », ancien étudiant français installé en Italie depuis une dizaine d'années, ne compte plus ses heures. A trente-cinq ans, il est devenu l'une des figures des Tute bianche (Combinaisons blanches), mouvement contestataire issu des « centres sociaux », ces lieux occupés qui ont fleuri dans la plupart des villes italiennes à la fin des années 1980.

Sur samizdat.net, un site d'information « *antagoniste* », comme on dit en Italie, il prend le pouls des mobilisations, fait état des arrestations préventives, alerte sur le refus opposé à un journaliste de *Liberazione*, quotidien communiste italien, d'être accrédité au G 8. Attac reprend ses dépêches, *L'Humanité* a pris contact avec lui. Tout cela l'amuse. « *Nous avons fait le choix de la médiatisation* », explique-t-il.

Et médiatisation il y a. Pas un jour ne passe sans que la presse italienne ne publie la photo de Luca Casarini, le porte-parole des Tute bianche, issu des « centres sociaux » du Nord-Est. Pas un jour sans que de petites délégations de journalistes ne soient conviées à assister aux

séances d'entraînement des Tute bianche, au cours desquelles on se prépare à bloquer le sommet et à pénétrer dans la « zone rouge », ce large périmètre d'accès interdit aux manifestants.

## CHAMBRES À AIR ET BOUCLIERS

C'est que les Tute bianche ont un vrai don pour la mise en scène. Goût pour la formule, esthétisme certain dans la protestation, cette mouvance s'est fait remarquer depuis quelques années par ses actions « *coup de poing* » et son sens de l'innovation.

A Prague, ses militants ont défilé derrière des « *gomonî* », de vieilles chambres à air de camions reliées entre elles par des cordages qui formaient un gigantesque matelas pneumatique de protection. Fin juin, ils n'ont pas hésité à organiser un défilé anti-G 8 avec des stars du porno italien.

Boucliers en plexiglas et casques sortent dans les grandes occasions. « *La première fois qu'on a mis les casques et qu'on a sorti les boucliers, c'était en 1997, à Trieste, devant un centre de rétention pour immigrés clandestins. On avait dit : là, on rentre, car c'est notre droit de citoyens*

*d'aller vérifier certaines choses. Comme on n'est pas chrétiens, on ne tend pas l'autre joue. Contre la violence policière, on se protège* », raconte Ludo.

Pour autant, les Combinaisons blanches ne font pas l'unanimité dans la mouvance « *antagoniste* » italienne. Les « centres sociaux » les plus radicaux – ceux de Turin, de Naples, de Rome et de la Toscane – critiquent leur « *opportunisme* » (ils dénoncent notamment leur participation aux élections municipales à Venise, où ils ont présenté deux candidats, l'un sous l'étiquette Verts, l'autre sous l'étiquette Rifondazione comunista) et leur « *hégémonisme* ».

A l'occasion des préparatifs de Gênes, ont ressurgi les débats qui avaient vu se scinder en deux cette mouvance. Alors que les « centres sociaux » étaient devenus le fer de lance de la protestation contre la spéculation immobilière dans les villes italiennes, la bataille contre la fermeture du plus célèbre d'entre eux, celui de Leoncavallo à Milan, s'était achevée en 1988 à la fois sur une victoire et sur une scission.

« *Casser la cage, sortir du ghetto* » : derrière ce mot d'ordre, une partie des « centres » – à Padoue, à Venise, en Lombardie, à Gênes – signataires de la Charte de Milan ont constaté « *la défaite historique du mouvement révolutionnaire italien des années 1970* » et ont décidé de tourner la page.

## DEUX COMPOSANTES

Cette composante, dont sont issus les Tute bianche, a pris ses distances avec une logique de contre-société et s'est efforcée d'obtenir une reconnaissance politique et la légalisation des « centres » squatés, quitte à négocier avec les autorités. A l'inverse, d'autres « centres », réunis sous la bannière d'Autonomie radicale, rejettent cette évolution.

Malgré leurs divergences, ces deux composantes, capables de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes, sont présentes à Gênes. Et pas question de parler d'antimondialisation : « *Nous n'aimons pas ce terme. Nous, nous sommes pour la globalisation des droits et le partage des richesses* », souligne Ludo. Leur objectif est commun : empêcher que le G 8 se tienne. « *Ces gens-là nous disent qu'ils ont une légitimité démocratique, mais ils n'ont pas été élus pour gouverner le monde* », indique-t-il, en ajoutant : « *Nous avons dit que nous franchirions la zone rouge. Nous la franchirons* ».

Paul Benkimoun

Caroline Monnot

## Les réponses discordantes de l'Afrique du Sud et du Botswana face au sida

**L'OR ET LE DIAMANT.** C'est en exploitant respectivement l'un et l'autre que l'Afrique du Sud et le Botswana ont bâti leur prospérité économique. C'est parmi la population travaillant dans les mines que l'Afrique du Sud connaît les taux les plus importants d'infection par le virus du sida. Dans une Afrique du Sud où environ 20 % de la population âgée de moins de 50 ans est porteuse du VIH et où vivent 4,6 millions de séropositifs, la firme AngloGold, filiale du géant Anglo American, estime qu'un tiers de ses 44 000 mineurs sont infectés.

Chez son voisin, le dépistage volontaire auquel ont participé, en mai 1999, 75 % des employés de la Debswana Diamond Company, firme paraétatique qui a le monopole de l'extraction du diamant au Botswana, montrait un taux de contamination de 28,8 %, ce qui correspondait à l'époque au chiffre de la population générale. Depuis, les estimations ont été revues à la hausse, et le Botswana (1,6 million d'habitants) compte à présent le taux de personnes âgées de 15 à 49 ans infectées par le VIH le plus élevé du monde : 35,8 %.

Parachevant le système de travail migrant, apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où les mineurs vivaient en

foyers, séparés pendant des mois par plusieurs centaines de kilomètres de leurs familles et recourant à des prostituées, l'apartheid a aussi laissé cet héritage à l'Afrique du Sud démocratique. Un travailleur migrant y a 2,5 fois plus de risques d'être séropositif pour le VIH qu'un travailleur non migrant, selon une étude récente du docteur Mark Lurie, du Conseil de la recherche médicale d'Afrique du Sud. La solitude, la consommation d'alcool et le manque d'information sur les modes de transmission du sida concourent à des rapports sexuels non protégés et à des contaminations massives.

Au Botswana, les mineurs connaissent d'autres conditions de vie, mais le diamant est si décisif que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée provoquée par le sida fragilise ce secteur. En 1999, 59,1 % des décès et 75 % des départs à la retraite pour raisons de santé parmi les employés de Debswana étaient liés au sida.

L'impact économique et social de l'infection par le VIH est majeur en Afrique australe, la région du monde la plus touchée par la pandémie de sida. Les projections pour l'Afrique du Sud, présentées en décembre 2000 par le Programme

commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), prévoient que l'épidémie entraînera « *d'ici à 2010 une baisse de 17 % du produit intérieur brut (PIB) par rapport à ce qu'il aurait été sans le sida* ».

Au Botswana, pays ayant le PIB par habitant le plus élevé d'Afrique, Onusida prévoit que le budget gouvernemental sera « *amputé de 20 % à cause du sida au cours des dix pro-*

**Selon l'ONU, le budget du Botswana sera « amputé de 20 % à cause du sida dans les dix prochaines années »**

*chaines années, les progrès du développement détruits peu à peu, et une réduction d'environ 13 % dans les revenus des ménages* ».

Dans ces deux pays, les réponses gouvernementales apparaissent presque aux antipodes l'une de l'autre. Le président sud-africain Thabo Mbeki avait soulevé une controverse aux résonances internationales au cours de l'année 2000 en

émittant des doutes sur la cause du sida. Il avait repris à son compte des théories, largement battues en brèche par les scientifiques du monde entier, selon lesquelles le VIH ne serait pas à l'origine de la maladie. Des prises de position que beaucoup ont interprétées comme des tentatives de justifier – sans le dire – le fait que le gouvernement sud-africain ne faisait rien pour tenter de fournir aux malades les médicaments antirétroviraux. Festus Mogae, président du Botswana, s'est, au contraire, personnellement impliqué dans la lutte contre le sida, et s'est engagé à fournir ces médicaments anti-VEH aux personnes qui en ont besoin d'ici à la fin de l'année 2001.

En revanche, de part et d'autre de la frontière, le pragmatisme est la marque commune des grandes entreprises minières, AngloGold et Debswana. Robert Godsell, président-directeur général d'AngloGold, a annoncé que sa firme allait lancer un essai clinique avec des antirétroviraux pour plusieurs centaines de mineurs ainsi que leurs épouses. Pour autant, il se refuse à reconnaître le facteur de risque professionnel que constitue le travail migrant, car la loi sud-africaine oblige l'employeur à indemniser le





**GAUCHE** Lionel Jospin a réuni, jeudi 19 juillet, les membres de son gouvernement. Après le réquisitoire dressé par le président de la République, le 14 juillet, contre l'action et le

bilan du gouvernement, le premier ministre s'est voulu combatif. Sans le nommer, il a disséqué cette intervention « politiquement bien faite » et appelé ses ministres à la vigilance.

● **LAURENT FABIUS** a répliqué aux affirmations de M. Chirac sur l'évolution du pouvoir d'achat. Celui-ci a progressé de 15 % entre 1997 et 2001, soit la « meilleure performan-

ce sur cinq ans, depuis plus de vingt ans », selon le ministre de l'économie et des finances. ● **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT** (MDC) déplore, dans un entretien au Monde que le « tohu-

bohu » sur les affaires « dissimule l'absence de grand dessein offert à notre pays ». « Tout sera fait pour que la campagne se réduise à un combat de chiens », dénonce-t-il.

## Lionel Jospin invite ses ministres à rester combatifs face à Jacques Chirac

Le premier ministre a réuni, jeudi 19 juillet, les membres de son gouvernement. Sans jamais le nommer, il a analysé l'intervention « politiquement bien faite » du chef de l'Etat le 14 juillet. Il a jugé « malsains » certains arguments du président et a incité chacun à continuer à le contester fermement

**VITE**, le déjeuner ! Pour cette dernière réunion de ministres bimensuelle avant les vacances, jeudi 19 juillet, trois sujets sont inscrits à l'ordre du jour : la consulta-

### RÉCIT

On s'est attardé sur les critiques présidentielles « injustes »

tion des Français sur la mise en place de l'euro et l'avenir de l'Europe, la réduction du temps de travail dans la fonction publique et l'avant-projet de loi sur le droit des malades. Mais, cinq jours après l'intervention de Jacques Chirac et les vives critiques émises contre le gouvernement par le président de la République, la réunion d'état-major, la vraie, va se tenir couteaux et des fourchettes à la main.

Pierre Moscovici et Michel Sapin ont bouclé leurs topes. Le premier ministre a l'œil gourmand et impatient. « Alors, vous voulez qu'on examine le troisième ou le quatrième point ? », lance Lionel Jospin. Le

ministre de la santé, Bernard Kouchner, se doutait bien qu'il devrait attendre. Et tous les ministres présents comprennent que « le quatrième point » se nomme Jacques Chirac.

Se nomme ? Lionel Jospin, justement, ne prononce jamais son nom. Il veut revenir devant ses ministres sur le « monsieur qui a parlé l'autre jour », et sur ce qu'il appelle désormais – comme pour confirmer que les deux têtes de l'exécutif sont entrées dans une nouvelle étape de la cohabitation –, « l'après 14-Juillet ». « Même si vous parlez de lui, je ne veux pas vous entendre le nommer », prévient M. Jospin. Du coup, tous les ministres vont tourner avec lui autour de Jacques Chirac et respecter cette précaution oratoire qui fonde le Ba-ba de l'art militaire. Ils commentent, après lui, « ce qui a été dit » par « ce personnage », ou « un personnage », ou encore « une personnalité haut placée ».

Ensemble, ils dissèquent en trois points les propos du « monsieur ». M. Jospin convient que cette intervention était « politiquement bien

faite », et évoquent le risque de « la séduction malsaine de certains thèmes ». La sécurité, notamment. « Cela va prendre de la place » dans la campagne présidentielle, assure le premier ministre. « Ce que nous avons fait pour le chômage, nous le ferons pour la sécurité », rassure Laurent Fabius. Jean Glavany renchérit d'autant plus qu'il avait utilisé exactement la même formule lors du séminaire de l'Observatoire, le 31 mars, souligne-t-il. « On a fait une grande partie du chemin en sortant de notre angélisme mais on n'a pas à se lancer dans une course

à l'échelle sécuritaire avec la droite », lance le ministre de l'agriculture. Lionel Jospin en profite pour redire qu'il veut éviter toute cacophonie – toute « dysharmonie », préfère-t-il au mot de la droite – au sein de son gouvernement, notamment sur les « arrêtés municipaux » qui interdisent aux mineurs de moins de treize ans de sortir seuls la nuit. « C'est une expression de journalistes, ce n'est pas la nôtre », dit M. Jospin. « Il y a eu des sujets sur lesquels il y a eu des positions contradictoires », observe-t-il, en rappelant l'exemple des raves.

« Lorsqu'il y a un sujet sensible, prenez contact avec mon cabinet pour qu'il n'y ait pas des positions différentes entre les ministres ».

### TIR GROUPE

On a vite glissé sur les affaires, pour s'attarder sur les critiques présidentielles, « injustes » et « pas acceptables ». « Je suis plut tôt content de cet épisode car, face à une étape difficile, le gouvernement a bien réagi collectivement ». En bon chef d'état-major après une bataille, Lionel Jospin veut remercier ses ministres. « Nous avons permis de limiter l'impact » de ces propos. « Pour l'avenir, n'hésitez pas à sortir de vos champs de compétence pour répondre », ajoute-t-il.

Au sortir de Matignon, chacun reprend ses occupations. Sans oublier les consignes. Un joli tir groupé suit les recommandations du « patron ». Un peu avant 16 heures, afin de « rectifier des informations inexactes », Bercy publie un communiqué sur la progression du pouvoir d'achat entre 1997 et 2001 (lire ci-dessous). A 20 heures, sur le plateau de France 2, Daniel Vaillant assure que

« la police fait son travail », que le budget 2002 de la police nationale comprend « un milliard de francs supplémentaires de mesures nouvelles », et, toujours sans nommer personne, qu'il n'a « pas découvert l'insécurité la semaine dernière ».

Juste avant 22 heures, enfin, c'est au tour de la garde des sceaux de publier son communiqué. Le président de la République vient de réitérer, devant le Conseil supérieur de la magistrature, son souhait d'une loi de programmation sur la justice. Un tel propos « étonne » Marylise Lebranchu, puisque, explique-t-elle, la « loi-programme que M. Chirac a fait voter en 1995 n'était pas appliquée ».

La ministre de la justice avait été personnellement mise en cause, le 14-Juillet, par le président de la République. Elle nomme, elle, le « monsieur ». Et ajoute : « Faute de volonté politique ». Le mot exact que Jacques Chirac avait employé le jour de la Fête nationale pour fustiger le gouvernement.

Ariane Chemin, Michel Noblecourt et Pascale Robert-Diard

## Du bon usage des livres politiques pour contrer le président

**DANS** l'avion qui l'emmenait à Moscou pour plancher devant le Comité international olympique, vendredi 13 juillet, le premier ministre en a relu les épreuves. Il doit préfacier le livre. Daniel Vaillant, son fidèle lieutenant, raconte son siècle en Jospinie. Depuis 1997, il a tenu deux ministères, celui des relations avec le Parlement et l'intérieur. Avant, il a aussi, comme responsable des élections du PS, négocié circonscription par circonscription des accords avec les partenaires des socialistes, qui fondent alors la gauche plurielle et permettent à Lionel Jospin de réagir dès la dissolution de l'Assemblée nationale. Le livre est désormais entre les mains d'Olivier Orban, le patron de Plon, et paraîtra à la rentrée. Comme celui de Jean Glavany ou de Pierre Moscovici.

Quand une campagne présidentielle approche, on écrit. De sa place, quel que soit désormais son destin. Le candidat évincé à la candidature des Verts, Noël Mamère, adresse une Lettre à ceux qui ne veulent surtout rien changer, chez Albin Michel. Claude Allègre a choisi Laffont pour le mois de novembre. Joli support pour les dédicaces, le livre est aussi l'occasion de rappeler son rôle, son dévouement, ses intuitions politiques. On dresse les bilans. L'air de rien, parfois, on se place. Comme penseur visionnaire, comme incontournable soutien durant la campagne qui s'annonce, ou comme impitoyable va-t-en-guerre contre Jacques Chirac, cette nouvelle race de ministres dont le candidat socialiste aura besoin.

Jean Glavany publiera ainsi opportunément, en

octobre chez Grasset, *Folle Politique*. « Au départ, ce livre voulait raconter l'histoire de l'équipe Jospin : (...) les coups que l'on s'y donne, les joies qu'on y ressent, les espérances qui s'y opposent », dit l'argumentaire de la maison d'édition de la rue des Saints-Pères. Mais voilà que, « en chemin, Jean Glavany s'est trouvé en prise » avec les OGM, la vache folle, le péril alimentaire, José Bové et le « principe de précaution », l'épidémie de fièvre aphteuse. Du coup, le ministre de l'agriculture a changé d'angle. Il dresse le portrait « des grands acteurs qu'il côtoie – de Jospin à Chirac », et raconte l'histoire d'un prion devenu « enjeu politique » et démagogique. A côté « des portraits très pittoresques » de Martine Aubry, d'Elisabeth Guigou, de Laurent Fabius et de quelques compères du gouvernement, il promet les « péripéties croustillantes d'une cohabitation belliqueuse » et les « coulisses » de la déclaration du président de la République pour interdire les farines animales.

Pierre Moscovici préfère se projeter dans *L'Europe après l'euro* (Seuil). Comme son rival franco-crotois et candidat putatif Jean-Pierre Chevènement, qui prépare son traditionnel livre de candidat, mais avec des conclusions différentes. Il y a ajouté, dans la petite collection à 10 francs des Mille et Une Nuits... la réédition de son discours sur la Corse devant l'Assemblée nationale, avec, en annexe, le fameux « plan B » qu'il avait proposé pour l'île, et que Lionel Jospin avait « retoqué ». Pour les very very happy few.

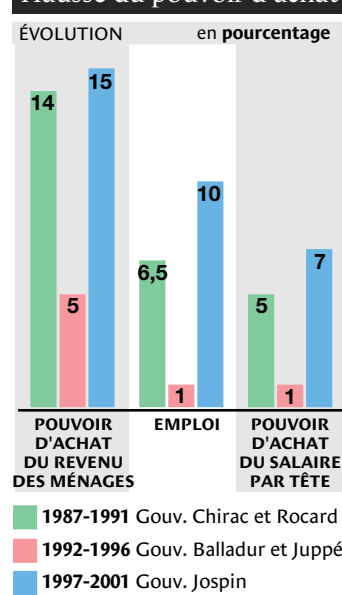
Ariane Chemin

## Laurent Fabius réplique sur le pouvoir d'achat

**RÉPONDRE**, argumenter, réfuter... Laurent Fabius sait faire. Six jours après les attaques de Jacques Chirac contre la politique économique et sociale du gouvernement, notamment sur le pouvoir d'achat, le ministre des finances n'a pas épuisé toutes ses ressources. « Nous sommes l'un des rares pays à ne pas avoir eu de hausse substantielle du pouvoir d'achat », avait déclaré le chef de l'Etat au cours de son entretien télévisé. « Des informations inexactes ayant été récemment présentées sur ce point, le présent résumé rétablit la réalité à partir de données incontestables » : ainsi commence le communiqué – qui ne cite pas le président de la République – diffusé jeudi 19 juillet par M. Fabius, peu après le déjeuner de ministres organisé par Lionel Jospin (lire ci-dessus).

Pas de Chirac, mais des chiffres ! Bercy note que le pouvoir d'achat du revenu des ménages (salaires bruts, prestations sociales, revenus des entrepreneurs individuels, de la propriété) a progressé de 15 % entre 1997 et 2001. Cette progression « accélère en fin

### Hausse du pouvoir d'achat



Source : Ministère de l'économie et des finances

de période avec le dynamisme de l'emploi et les baisses d'impôts », ajoute-t-il : 2,7 % en 1999, 3,4 % en 2000, plus de 3,5 % prévu en 2001. Le ministère assure que c'est « la meilleure performance sur cinq

ans depuis plus de vingt ans », rappelant que les gains de pouvoir d'achat n'avaient été que de 5 % sur la période 1992-1996 correspondant, pour l'essentiel, aux gouvernements Balladur et Juppé, et de 14 % sous Michel Rocard (1988-1991), période de forte croissance économique.

Cela signifie que le partage de la valeur ajoutée, très favorable aux entreprises depuis le début des années 1980, s'est un peu modifié au profit des salariés. « Les ménages ont eu toute leur part de la croissance retrouvée », assure Bercy. Avant même l'intervention du chef de l'Etat, M. Fabius avait pris soin de diffuser à la presse des fiches expliquant, à ses yeux, les succès du gouvernement (croissance, revenus). En revenant à la charge, il n'entend pas laisser M. Chirac se réapproprier une partie de son discours de 1995 sur la « fracture sociale » et « la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi ». Un discours qui lui avait bien réussi, même s'il n'avait pas été suivi d'effets.

Jean-Michel Bezat

## Jean-Pierre Chevènement, député (MDC) de Belfort

### « Tout sera fait pour que la campagne se réduise à un combat de chiens »

« Que pensez-vous des vives critiques adressées par Jacques Chirac à Lionel Jospin, le 14 juillet ?

– Qui est dupe ? La meilleure manière de se défendre, c'est d'attaquer.

– Le gouvernement vient de rendre publique la « répartition réelle » des fonds spéciaux. C'est une bonne initiative ?

– Trêve d'hypocrisie ! Assez de vertisme ! A quoi servent ces fonds ? Une part va aux services secrets, l'autre doit assurer aux conseillers ministériels quelques émoluments supplémentaires parfaitement justifiés par leur charge de travail : il faut bien un peu d'huile pour faire tourner la machine de l'Etat. L'utilisation faite de ces fonds mérite naturellement un strict contrôle afin qu'ils soient utilisés conformément à l'intérêt public. Tout le reste n'est pas sérieux.

– Et lorsque le président de la République utilise ces fonds après son départ de Matignon pour payer ses billets d'avion ?

– Je trouve cela curieux. Cela mérite au moins une explication de la part de son conseiller, Maurice Ulrich.

– Et de M. Chirac ?

– Je ne veux pas me laisser entraî-



JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

ner dans ces combats fangeux. On ne peut que porter un jugement sévère sur l'extraordinaire dégradation des mœurs. Tout ce tohu-bohu dissimule l'absence de grand dessein offert à notre pays, vu surtout les convergences sur l'essentiel entre les deux têtes de l'exécutif : laisser-faire devant la mondialisation libérale, politique européenne velleitaire, retour dans l'OTAN et fin de la défense nationale, commune incapacité à penser justice et police pour assurer la sécurité des Français, surenchères électorales en matière de décentralisation, etc.

– Charles Pasqua pense que Lionel Jospin, « s'il avait deux sous de dignité », devrait quitter Matignon, et que Jacques Chirac serait bien avisé de dissoudre

l'Assemblée nationale. Partagez-vous cet avis ?

– Un premier ministre ne démissionne pas parce qu'il est critiqué, et il est trop tard pour le président pour dissoudre à nouveau.

– La tension actuelle entre les deux têtes de l'exécutif permet-elle à Lionel Jospin de gouverner sereinement ?

– L'autorité de l'Etat ne peut pas résister à une cohabitation de cinq ans, et qui a solidarisé ses acteurs sur l'essentiel. Regardez comme Lionel Jospin s'est incliné, dès le départ, devant le traité d'Amsterdam et le pacte de stabilité qu'il qualifiait de « super-Maastricht » durant la campagne ! Au point où il en est aujourd'hui, le gouvernement peut aller à son terme.

– Vous n'êtes pas davantage convaincu que Jacques Chirac par la politique gouvernementale en matière de sécurité ?

– Le défaut de volonté allégué par le président de la République est partagé par la droite et par la gauche : voyez l'affaire des rave parties, très significative. La droite, en matière de sécurité, a une pensée essentiellement démagogique. Jacques Chirac proposait, hier, la municipalisation de la police nationale. Maintenant, il veut déléguer une partie

du pouvoir judiciaire à une commission de réparation présidée par un maire. Tout cela n'est pas sérieux. Quant au gouvernement, il reste prisonnier d'une tradition d'angélisme encore très présente dans la majorité. Le premier ministre en prend prétexte pour ne pas prendre les moyens d'une politique de sécurité que par ailleurs il conçoit fort bien.

– Restez-vous favorable à la tutelle du gouvernement sur le parquet ?

– Je n'appelle pas tutelle la responsabilité du garde des sceaux, qui doit veiller à la définition et à l'application d'une politique pénale qui soit la même pour tous. Ne mélangeons pas tout : les instructions publiques, écrites, qui sont nécessaires, et les interventions subreptices dans la marche des dossiers qui sont inacceptables. Regardez ce désordre ! Il y a aujourd'hui autant de politiques pénales que de procureurs ! C'est une autre démission de l'Etat.

– Vous rejoignez encore Jacques Chirac ?

– Non ! Chacun se souvient que c'est lui qui a mis en place la commission Truche, celle-là même qui a préconisé l'indépendance des parquets ! Là encore, Lionel Jospin n'a fait que reprendre une orientation tracée préalablement par le prési-

dent de la République, même si l'opposition ultérieurement n'a pas suivi !

– Le chef de l'Etat n'est pas un justiciable comme les autres ?

– Il est normal que le chef de l'Etat bénéficie d'une protection juridictionnelle, mais cela ne le

« Je ne veux pas me laisser entraîner dans ces combats fangeux.

On ne peut que porter un jugement sévère sur l'extraordinaire dégradation des mœurs »

met pas au-dessus des lois.

– Vous ne demandez pas, comme Arnaud Montebourg, sa traduction devant la Haute Cour de la République ?

– Je doute que les faits allégués puissent être qualifiés de haute trahison. En outre, à quelques mois

de l'élection présidentielle, cette initiative n'a guère de sens. Laissons les citoyens juger en dernier ressort. Que les Français votent, en 2002, pour un homme qui soit réellement un garant des institutions, des principes républicains, de l'intégrité territoriale du pays...

– Le premier ministre ne correspond pas à votre portrait-robot ?

– En Corse, Lionel Jospin a pactisé avec ceux qui veulent le démantèlement de la République.

– Vous reste-t-il un espace dans un affrontement si frontal entre la droite et la gauche ?

– Tout sera fait pour que la campagne se réduise à un combat de chiens sans place pour les débats de fond. Mais il y a une exigence républicaine dans le pays qui ne demande qu'à se manifester, au-delà des clivages politiques.

– Vous songez toujours à annoncer votre candidature, le 9 septembre ?

– La tâche est rude, mais elle est nécessaire. Ce n'est pas le chemin qui est difficile. C'est la difficulté qui est aujourd'hui le chemin. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Gérard Courtois

# La Cour de cassation statuera en octobre sur la responsabilité pénale du président

La haute juridiction doit se prononcer, en assemblée plénière, sur la possibilité de convoquer le chef de l'Etat. Elle pourrait, à cette occasion, apprécier la portée de la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le cas de M. Chirac

LA CONTROVERSE portant sur le statut pénal du président de la République pourrait être tranchée dans trois mois. La Cour de cassation a annoncé, jeudi 19 juillet, qu'elle examinerait la question le 5 octobre, au cours d'une assemblée plénière consacrée à l'examen du dossier de la Sempap - société d'économie mixte de la Ville de Paris au préjudice de laquelle semblent avoir été commis d'importants détournements. Selon nos informations, la haute juridiction

seiller des six chambres qui la composent - statuera sur le pourvoi formé contre un arrêt de la cour d'appel de Paris, qui avait rejeté, le 29 juin, la demande d'une partie civile réclamant l'audition de Jacques Chirac dans l'enquête sur la Sempap. La juridiction d'appel avait affirmé, à cette occasion, que « la mise en mouvement, par l'autorité judiciaire de droit commun, de l'action publique à l'encontre d'un président de la République [...] pendant la durée du mandat prési-

évidence la nécessité d'une jurisprudence incontestable. Dans leur « ordonnance d'incompétence », rendue le 17 juillet, les juges d'instruction Armand Riberoles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke ont invoqué « l'impossibilité constitutionnelle » de convoquer le chef de l'Etat, soulignant néanmoins « les silences de la Constitution et de la jurisprudence » sur cette question (Le Monde du 19 juillet).

Des sources proches de la Cour de cassation indiquaient, jeudi, que l'assemblée plénière saisirait l'opportunité offerte par l'affaire de la Sempap pour fixer, dans un « arrêt de principe », la portée de la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, qui avait, dans son dispositif, affirmé le principe d'un « privilège de juridiction » dévolu au chef de l'Etat, justiciable de la seule Haute cour de justice durant l'exercice de ses fonctions.

Rendue sous la présidence de Roland Dumas, alors lui-même confronté à la justice, cette décision avait suscité de nombreuses critiques, portant aussi bien sur sa validité que sur son opportunité. La plus haute instance de l'ordre judiciaire devrait être conduite à dire si la position du Conseil constitutionnel doit ou non être assimilée à une « décision » et, dès lors, s'imposer à l'ensemble des juridictions françaises. Si l'arrêt à venir devait en réduire la portée, voire émettre une analyse divergente, le débat sur la responsabilité pénale du président déboucherait sur une crise institutionnelle inédite, qui laisserait dans l'incertitude les juges chargés des dossiers visant M. Chirac.

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/chiracaffaires

## L'ex-compagnon de Claude Chirac interrogé

Ex-compagnon de Claude Chirac et père de son fils Martin, l'ancien judoka Thierry Rey a été interrogé par la brigade financière dans l'enquête sur les voyages de M. Chirac et de ses proches, a indiqué l'AFP, jeudi 19 juillet. Il a confirmé avoir effectué un voyage à Quiberon, en 1995, avec Claude Chirac, mais démenti avoir pris part à un safari au Kenya, en 1993, inscrit dans les archives de l'agence de voyages au nom de « M. Rey ». « Je pense qu'il s'agit du gendre de M. Chirac », avait indiqué par erreur à la police l'agent de voyages du président, Maurice Foulatière. Aucun document relatif à ce séjour - payé 124 110 francs - n'avait pu être retrouvé. Dans leur « ordonnance d'incompétence » du 17 juillet, les juges écrivent que « cette rectification ramène à 2 205 394 francs le chiffre [...] du montant des voyages effectués par les proches de M. Chirac et lui-même » qui furent réglés en espèces. Incluant les dépenses attribuées au sénateur Maurice Ulrich et à la journaliste Elisabeth Friederich, amie de longue date de M. Chirac, le total des sommes visées se monte désormais à 2 715 079 francs.

devrait rendre son arrêt une semaine plus tard, le 13 octobre. Son premier président, Guy Canivet, semble avoir voulu accélérer le calendrier afin d'apporter au plus vite une réponse susceptible de clore un débat institutionnel et judiciaire à propos duquel le chef de l'Etat a parlé, le 14 juillet, de « confusion ». Le doyen de la chambre criminelle, Pierre Roman, a été désigné comme rapporteur.

L'assemblée plénière - qui rassemble, autour du premier président, les présidents, les doyens et un con-

dentiel » était « exclue », soulignant l'incompétence des juges d'instruction « en ce qui concerne des actes d'instruction visant le président de la République en exercice » (Le Monde du 12 juillet).

### UN « ARRÊT DE PRINCIPE »

Le désaccord public intervenu depuis lors, sur la même question, entre le procureur et le procureur général de Paris, à propos cette fois de l'enquête sur les voyages de M. Chirac et de ses proches, a mis en

# Laurent Fabius s'attend à 25 milliards de recettes fiscales de moins en 2001

Le déficit du budget de l'Etat sera supérieur aux 186 milliards de francs prévus

La secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, a annoncé, jeudi 19 juillet, une moins-value fiscale, cette année, de 25 milliards de francs. Le déficit budgétaire

dépassera donc 186 milliards de francs. L'essoufflement de la croissance et la baisse des encaissements de la TIPP expliquent en grande partie le manque à gagner fiscal.

## Les déficits publics en voie de réduction

	en milliards de francs			
	1997	1998	1999	2000
<b>Déficit public au sens de Maastricht</b> (en points de PIB)	-3,0	-2,7	-1,6	-1,3
<b>Besoins de financement</b>	-249,2	-228,9	-142,5	-125,6
• <b>ÉTAT</b>	-293,1	-255,5	-219,6	-221,0
• Organismes divers d'administration centrale	60,6	10,1	20,8	15,9
• Administrations publiques locales	19,0	26,0	31,5	24,9
• Administrations de sécurité sociale	-35,7	-9,5	24,7	54,6
<b>Dépenses publiques</b> (en points de PIB)	55,0	53,9	53,5	52,8
<b>Taux de prélèvements obligatoires</b> (en points de PIB)	44,9	44,8	45,6	45,2

Source : Comptes de la Nation, 2000

créé une TIPP flottante, qui baisse quand le prix à la pompe augmente. Or les prix sont restés élevés depuis le début de l'année, obligeant l'Etat à réduire cet impôt, quand les prix toujours soutenus des carburants poussaient les ménages à réduire leur consommation, explique-t-on.

### PESSIMISME D'ALAN GREENSPAN

Enfin, si la TVA rentre à un rythme un peu supérieur aux prévisions grâce à une consommation toujours bien orientée, ses remboursements aux entreprises par

gouvernement. Son niveau dépendra en effet de l'activité au second semestre. Qu'elle rebondisse à l'automne, et les caisses de l'Etat se rempliront plus vite.

Les conjoncturistes ne se risquent pourtant pas à dater ce rebond, surtout après les dernières déclarations pessimistes d'Alan Greenspan. En raison d'« incertitudes économiques considérables », le président de la Réserve fédérale ne pronostique pas de reprise outre-Atlantique avant le début de 2002. M. Fabius attend donc moins des fruits de la croissance que des recettes non fiscales sur lesquelles s'appuie tout ministre des finances pour assurer les fins de mois de l'Etat : comptes de la Caisse des dépôts et consignations, dividendes des entreprises publiques, comptes spéciaux du Trésor.

Le montant du déficit des comptes de l'Etat ne sera définitivement arrêté que dans le collectif budgétaire (loi de finances rectificative) voté au Parlement à la fin de l'année. Reste le déficit des administrations publiques (Etat, organismes sociaux, collectivités locales), le seul qui compte au regard des critères édictés par le traité de Maastricht. Malgré les excédents de la Sécu et des collectivités, Bercy reconnaît qu'il ne pourra pas tenir l'engagement pris vis-à-vis de Bruxelles de ramener ce déficit à 1 % du PIB (soit moins de 100 milliards) à la fin de l'année. Mais la mauvaise passe actuelle ne remet « pas en cause les objectifs de consolidation budgétaire à moyen terme », a prévenu M<sup>me</sup> Parly : en 2004, la France devra avoir des finances publiques équilibrées. Pour l'heure, la seule promesse que M. Jospin et M. Fabius se disent en mesure de tenir est de respecter la norme d'évolution des dépenses publiques, qu'ils ont fixée à 0,3 % cette année (hors inflation). Toujours sous l'œil de Bruxelles.

Jean-Michel Bezat

## Le PCF et le MDC critiquent les orientations du budget

Les orientations budgétaires du gouvernement pour 2002, rendues publiques mardi 17 juillet pour leur volet dépenses (Le Monde du 19 juillet), ont été accueillies avec beaucoup de réserves de la part de deux partenaires de la majorité plurielle. Le Parti communiste, qui s'est exprimé par la voix de Nicole Borvo, présidente du groupe PCF au Sénat, a dénoncé, jeudi 19 juillet, l'absence « d'ambition nouvelle [de ce budget], eu égard aux problèmes posés aujourd'hui par le ralentissement de la croissance ». « Ce budget ne semble pas prendre en compte les attentes très fortes manifestées par les Français dans les derniers scrutins », a-t-elle ajouté.

De son côté, Jean-Pierre Chevènement, fondateur du MDC, a déclaré à La Tribune (daté 20 juillet) que « le gouvernement s'est privé du levier que constituent les finances publiques pour impulser une vigoureuse politique d'investissements publics, notamment dans le domaine des infrastructures ».

2,5 % » pour le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius ; 2,3 % pour l'Insee. Cette décélération de l'activité a entraîné un manque à gagner de l'ordre de 10 milliards de francs au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) payé par les entreprises bénéficiaires, qui préfèrent provisionner plutôt que de payer l'IS.

Par ailleurs, les encaissements plus faibles que prévu de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) expliquent 10 milliards supplémentaires de moins-values. A l'automne, pour protéger les consommateurs contre la hausse des prix du pétrole, M. Fabius avait

l'Etat ont été « particulièrement dynamiques », accélérés par la modernisation des services fiscaux (informatisation, etc). Fin juin, ces remises dépassaient de 10 milliards les prévisions établies en début d'année par Bercy. D'où les incertitudes pesant sur cet impôt, qui représente à lui seul près de 40 % des recettes de l'Etat. Seule consolation pour les pouvoirs publics : d'autres prélèvements devraient rapporter 5 milliards de plus que prévu, ce qui ramènera le « trou » à 25 milliards en fin d'année.

Le déficit du budget de l'Etat ne passera pas mécaniquement de 186 à 211 milliards de francs, assure le

## La CGT aborde prudemment le chantier de la rénovation sociale

LE SECRÉTAIRE général de la CGT, Bernard Thibault, a commenté avec beaucoup de prudence son entretien, mercredi 18 juillet, avec le ministre de l'emploi et de la solidarité. On est « dans un état d'esprit qui semble confirmer qu'il y aura des suites aux engagements » annoncés, a-t-il déclaré à l'AFP. Toutefois, il a ajouté qu'il restait « prudent dans la mesure où ouvrir des discussions sur un certain nombre de thèmes ne veut pas dire pour autant conclure et encore moins conclure positivement ».

Le secrétaire général de la CGT a précisé qu'il avait « insisté » sur la nécessité - à ses yeux, comme pour « pour tous ceux qui étaient attachés à donner plus de poids à la négociation collective dans notre pays » - « de mettre un coup de pied dans la fourmière de la représentativité syndicale », en rappelant que la CGT était partisane de « l'accord majoritaire ».

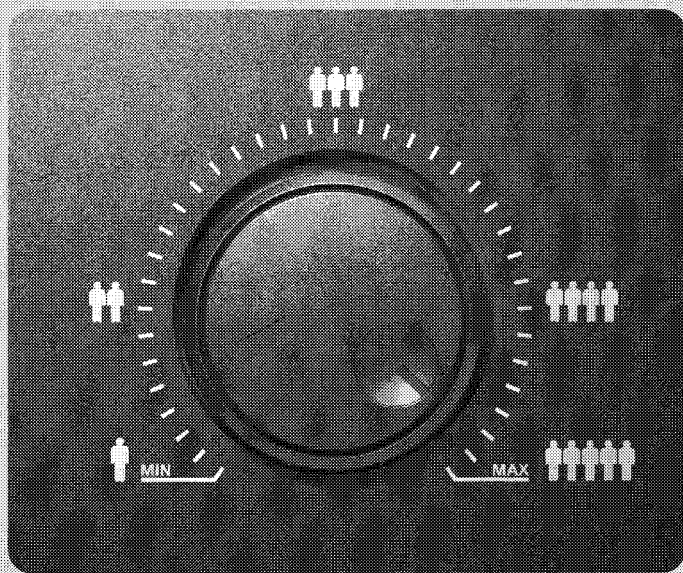
## M<sup>me</sup> Guigou serait prête à reconsidérer sa position sur les trente-cinq heures

JACKY DINTINGER, secrétaire général de la CFTC, a indiqué, jeudi 19 juillet, à l'issue d'un entretien avec Elisabeth Guigou, que la ministre de l'emploi et de la solidarité est « prête à lancer un signal » en direction du patronat sur la question des trente-cinq heures. « Cela tournera autour du financement des trente-cinq heures », a ajouté M. Dintinger, qui rencontrait M<sup>me</sup> Guigou dans le cadre des entretiens entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur le chantier de la « rénovation sociale » ouvert par le premier ministre. « La ministre ne nous a pas promis qu'elle allait abandonner ses idées mais elle va reconsidérer la chose », a-t-il précisé.

### DÉPÊCHES

■ NOUVELLE-CALÉDONIE : le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Thierry Lataste, a souligné, vendredi 20 juillet, « la très forte approbation » de l'accord de Nouméa au sein des pays mélanésiens, au terme d'un entretien avec leurs dirigeants, présents pour la première fois à Nouméa dans le cadre du 14<sup>e</sup> sommet du groupe du Fer de lance mélanésien. Ce groupe, dont est membre le FLNKS depuis 1990, a été créé en 1986 pour soutenir la lutte pour l'indépendance du peuple kanak.

■ DOM : le RPR dénonce « les risques de dérive » vers « une rupture avec la France » que fait courir, selon lui, la politique de coopération régionale menée par le gouvernement pour les départements d'outre-mer. Le secrétaire national du RPR à l'outre-mer, Didier Quentin, estime dans un communiqué, jeudi 19 juillet, qu'« une représentation de chaque région au sein d'une instance internationale » pourrait « être interprétée (...) comme une négation de l'appartenance des DOM à notre ensemble national et à l'Europe ». Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a récemment critiqué le refus opposé par Jacques Chirac à l'adhésion des départements français d'Amérique à l'Association des Etats de la Caraïbe en qualité de membres associés (Le Monde du 19 juillet).



**NRJ GROUP**  
NOUVEAU RECORD  
**12 900 000\***

auditeurs quotidiens de 15 ans et + !

+ **448 000\*** auditeurs quotidiens en 1 an



**2 551 000\***  
auditeurs quotidiens



**5 849 000\***  
auditeurs quotidiens



**4 336 000\***  
auditeurs quotidiens



**1 722 000\***  
auditeurs quotidiens



La consommation d'aujourd'hui.

www.nrjregies.fr

**SANTÉ** La décision du gouvernement de maintenir le remboursement – bien qu'en baissant le taux – des 835 médicaments décrits comme à « service médical rendu insuffisant »

par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) a jeté le trouble parmi les consommateurs et les professionnels de santé. ● UNE NOTE de la direction générale

de la santé (DGS) préconisait pourtant le déremboursement total et « à court terme » d'au moins 200 de ces spécialités. ● UNE DÉCISION de déremboursement pouvait perturber le marché

mais aussi entraîner un effet de report des prescriptions important », reconnaît-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou. ● DANS LES PHARMACIES et cabinets médicaux, l'efferves-

cence qui avait accueilli la publication de la liste est retombée depuis que l'on a appris que ces médicaments continueraient d'être remboursés. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

# A quoi servent les 835 médicaments jugés « insuffisants » mais remboursés ?

Le gouvernement n'a pas suivi la recommandation de la direction générale de la santé (DGS) favorable au déremboursement de certains médicaments répertoriés comme rendant un « service médical insuffisant ». Ce choix suscite la perplexité de certains professionnels de santé

**EFFERALGAN** vitamine C, Daflon, Magne-B6, Fonzylane, Ginkor fort, Lysopaine, Locabiotol, Pivalone, Mucomyst, Muciclar, Diantalvic..., ces médicaments très connus, dont des millions de boîtes sont vendues chaque année, servent-ils à quelque chose ? La question paraît brutale, mais elle est posée depuis que ces produits ont été pointés, le 7 juin, sur la liste des 835 médicaments à « service médical rendu » (SMR) « insuffisant » établie par la commission de la transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps).

Cette liste sans précédent a été dressée par un groupe d'experts après deux années d'études scientifiques portant sur 4 490 médicaments. On y trouve tous les veinotoniques, des sirops ou des comprimés pour les troubles de la sécrétion bronchique prescrits depuis des années par les généralistes et les pédiatres, des antidouleurs qui trônent dans la plupart des armoires à pharmacie, des antistress, des vasodilatateurs... Tous jugés « insuffisants ».

« Insuffisants » signifie-t-il « inutiles » ? Pourquoi, alors qu'ils ont obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM), qu'ils sont remboursés par la Sécurité sociale (à 65 % pour 230 d'entre eux et à

Pour certains, le choix de ne pas dérembourser ces médicaments s'apparente à « une non-décision politique »

35 % pour les autres) et que certains ont même déjà leur générique, sont-ils désormais pointés du doigt ? S'ils sont « inefficaces », alors pourquoi ne pas les retirer de la vente ? Dans les cabinets médicaux et les pharmacies, cette liste de médicaments « insuffisants » est devenue un sujet de discussions entre les patients et les professionnels de santé (lire ci-dessous). D'autant que la décision du gouvernement de ne pas suivre finalement la préconisation de déremboursement de ces 835 médicaments a semé le trouble dans l'esprit du public et risque fort de ne pas changer grand-chose aux contenus des ordonnances... Des raisons

Les Français consomment pour plus de 2 500 francs de médicaments par an

- **Consommation.** Chaque Français a consommé 2 660 francs de médicaments en 1999 (contre 2 216 en 1996 et 1 694 en 1990), financés à 65,5 % par la sécurité sociale (contre 7 % par les assureurs, 13 % par les mutuelles et 14,5 % par les ménages).
- **Remboursement.** En 2000, les médicaments ont représenté 15,5 % des remboursements de l'assurance maladie contre 53,4 % pour l'hospitalisation. Le taux de remboursement moyen a été de 73,5 %.
- **Production.** L'industrie pharmaceutique française est le premier producteur européen de médicaments depuis 1995. Elle compte 302 entreprises et 92 200 salariés.
- **Chiffre d'affaires.** En 2000 le chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques a représenté 176 milliards (dont un tiers à l'exportation).



politiques, économiques et de santé publique auraient-elles prévalu pour ne pas engager une privation massive de remboursement ? L'approche des élections présidentielle et législatives, les « conséquences en termes d'emploi » brandies par l'industrie pharmaceutique et le risque d'un transfert de prescription vers des médicaments remboursés mais plus « lourds » ont probablement constitué un ensemble de freins. « Une décision de déremboursement pouvait perturber le marché, mais aussi entraîner un effet important de report des prescriptions », reconnaît-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Pourtant, dès avril, une note de la direction générale de la santé (DGS) (lire ci-dessous), jugeait « possible » le déremboursement « à court terme » de quelque 200 spécialités parmi la liste des médicaments qu'elle classait comme « insuffisants ».

Pour le docteur Frédéric Fleurette, directeur des études médico-économiques et de l'information scientifique à l'Afsaps, qui a donc, à ce titre, piloté le travail d'évaluation des produits, le gouvernement avait demandé aux experts de dresser la liste de « ce qui [pouvait] ne plus être remboursé sans impact sur le niveau de santé des Français ».

La notion de « SMR insuffisant » correspond à quatre critères : il s'agit d'un médicament destiné à une pathologie ou un symptôme mineur sans caractère de gravité ; cette spécialité n'a pas démontré une efficacité très importante ; il y a souvent des alternatives à ce produit ; ou bien le médicament n'offre pas d'intérêt majeur en terme de santé publique. « Dérembourser

ces médicaments n'entraînerait pas d'injustice sociale, car il n'y a pas de perte de chance à ne pas les consommer », assure le docteur Fleurette.

« Ils ne sont pas inefficaces, mais inutiles pour la collectivité », explique Jean-Pierre Lancry, directeur du département « médicaments et dispositifs médicaux » à la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam). Pour la Sécurité sociale, il est vrai, la liste des « insuffisants » représente 20 % des ventes annuelles de médicaments et 8,3 milliards de francs par an, soit 9 % des remboursements. Parmi les plus consommés, on trouve l'Efferalgan vitamine C (20 millions de boîtes par an), le Daflon (13,5 millions) le MagneB6 (12 millions). « C'est une question d'arbitrage, de choix. Il s'agit de savoir si on préfère mettre l'argent ailleurs que sur ces médica-

ments ou pas. » Si la décision de déremboursement avait été prise, il serait resté aux patients deux solutions : soit cesser de consommer ces produits, soit les payer eux-mêmes. En France, l'autoprescription ne représente que 10 % de la consommation pharmaceutique, un pourcentage bien inférieur à la moyenne européenne.

« Je ne suis pas choqué par l'existence de cette liste, mais par la façon dont elle a été présentée », résume Jean-Luc Audhoui, trésorier du conseil national de l'ordre des pharmaciens d'officine. « Les politiques n'ont pas eu le courage de dire : "Ces médicaments sont efficaces, mais on ne peut plus, pour des raisons financières, les rembourser." Il aurait fallu retirer du marché ceux qui sont vraiment inefficaces et expliquer que la toux, les jambes lourdes, les hémorroïdes, la diarrhée, etc., ne sont plus pris en charge parce que ne faisant pas partie des priorités. » Selon lui, le choix de ne pas dérembourser ces médicaments s'apparente à « une non-décision politique ».

Dans une tribune publiée en juin dans la revue ordinaire *Les Nouvelles pharmaceutiques*, Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, s'interrogeait sur la présence, dans la liste des médicaments insuffisants, « de spécialités éprouvées depuis longtemps et prescrites en nombre. Comment expliquer cette différence d'appréciation entre les experts de l'Agence et les praticiens de terrain ? ». L'expérience professionnelle n'aurait pas été prise en compte parce que la grande majorité des experts « n'ont jamais eu en face d'eux les personnes qui consomment ces produits », note un proche du dossier. André

Chassot, secrétaire général adjoint du conseil national de l'ordre des médecins, ne dit pas autre chose lorsqu'il regrette que « l'on n'ait pas pris en considération la partie subjective, relationnelle, entre le patient et le médicament ». Pour ce médecin généraliste, « on est obligé de reconnaître la valeur scientifique des études menées, mais, au regard de ce qu'en disent les patients, on ne peut pas déclarer ces médicaments inefficaces ».

## Toutes les classes thérapeutiques concernées

Les 4 490 spécialités examinées par la Commission de la transparence ont été regroupées dans quatre niveaux de service médical rendu (SMR) : « majeur ou important », « modéré », « faible mais justifiant néanmoins une prise en charge », « insuffisant ».

Parmi les 835 médicaments dont le SMR a été jugé insuffisant (930 avec leurs génériques), 259 concernent le traitement de la sphère ORL et la pneumologie (soit 56,4 % des spécialités soignant ces pathologies), 177 la cardiologie (26,3 %), 120 l'hépatogastro-entérologie (29,7 %), 76 la dermatologie (28,7 %), 44 l'ophtalmologie, 38 la psychiatrie, 31 la rhumatologie, 25 le métabolisme et la nutrition, 18 l'infectiologie, 13 les antalgiques et corticoïdes, 13 l'urologie et la néphrologie. Sur les 835 médicaments concernés, cinq (Tanakan, Fonzylane, Daflon, Médiator, Ginkor fort) représentent à eux seuls 1,3 milliard de dépenses par an.

Curieusement, aucune campagne d'information n'a été menée en direction des professionnels de santé. Pourtant, cette liste devrait logiquement amener les praticiens à informer leurs patients et à modifier leurs prescriptions. Elle aurait pu être l'occasion de définir de nouvelles stratégies thérapeutiques pour, par exemple, soigner la toux. Encore aurait-il fallu que la motivation du classement « insuffisant » ait figuré en regard de chacune des spécialités dont la liste a été dressée. Pour le public aussi, apprendre que, si l'Efferalgan vitamine C,

été ouvertes avec l'industrie pharmaceutique pour en baisser le prix.

La publication d'une telle liste (disponible sur le site Internet [www.agmed.sante.gouv.fr](http://www.agmed.sante.gouv.fr)) serait-elle irrémédiablement vouée à l'échec dans un pays qui est le champion de la consommation de médicaments ? « Bienvenue aux demi-médicaments "insuffisants, toujours remboursés, et en plus moins chers" », s'insurgeait Jean-François Bergmann, ancien vice-président de la commission de la transparence dans un récent point de vue (*Le Monde* du 13 juin). Du côté de l'Afsaps et du ministère de la santé, certains ne cachent pas leur amertume face à ce qu'ils appellent « un rendez-vous manqué ».

Ce toilettage de la pharmacopée française devait permettre de dégager des moyens pour la recherche et les médicaments innovants, mais aussi de faire de la pédagogie à l'attention du grand public. « Nous sommes convaincus qu'il faut accroître l'information sur le médicament », concède-t-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou. « La question majeure est : jusqu'où la collectivité doit payer ? », insiste le docteur Fleurette, de l'Afsaps. « Culturellement, les Français ne sont pas prêts, estime-t-il, [mais] nous avons choisi de publier la liste au nom de la transparence, pour que tout cela chemine dans l'esprit du public. »

S. BL.

Sandrine Blanchard

## Une note de la DGS prônait le déremboursement « à court terme » de 200 spécialités

LE GOUVERNEMENT a joué la prudence pour éviter l'incompréhension et l'impopularité. Après la publication de la liste des 835 médicaments à « service médical rendu insuffisant », il a finalement décidé de ne pas dérembourser ces spécialités. Pourtant, une note de la direction générale de la santé (DGS), en date du 24 avril, estimait qu'environ deux cents médicaments insuffisamment efficaces pouvaient être déremboursés « à court terme ». « Le déremboursement de ces spécialités ne pose ni problème de santé publique ni problème politique », indiquait la note, en motivant, pour chaque spécialité, sa décision (alternative thérapeutique possible ; pas de place dans la stratégie de traitement d'une maladie ; association injustifiée de deux produits, etc.). La DGS prônait une stratégie à trois étapes : retirer du marché ceux de ces médicaments qui posent un problème de tolérance ; dérembourser immédiatement – en laissant libre l'autoprescription – ceux qui

sont sans risque ; enfin programmer sur trois ans – afin de prendre le temps d'informer – le déremboursement de celles des spécialités à bénéfice insuffisant qui sont largement utilisées par le public.

### CHOIX DE LA BAISSSE DU TAUX

En ce qui concerne les spécialités posant un problème de tolérance, la commission d'autorisation de mise sur le marché (AMM) a été saisie par la DGS, et le sort de ces médicaments devrait être scellé prochainement par un retrait du marché. Quant aux produits « insuffisants », qu'ils soient largement prescrits ou non, il a été finalement décidé d'en baisser le taux de remboursement et les prix, mais pas d'en programmer le déremboursement. La note de la DGS est donc restée, en partie, lettre morte.

## « Depuis qu'on sait que ces produits resteront remboursés, on s'est mis à moins en parler »

« LES CLIENTS ne comprennent pas. Ils consomment un médicament qui leur fait du bien et découvrent dans le journal qu'il est inefficace. » La publication, en juin, de la liste des

### REPORTAGE

Un pharmacien : « Cette liste me choque, ces produits ne sont pas des placebos »

médicaments à service médical rendu (SMR) insuffisant a suscité beaucoup de réactions dans les officines et les cabinets médicaux. Mais dès que la position du gouvernement a été connue – le porte-monnaie des consommateurs ne sera pas touché –, les discussions se sont taries.

« Lorsqu'ils ont appris que ces spécialités seraient finalement toujours remboursées, les gens en ont beaucoup moins parlé », constatent plusieurs pharmaciens parisiens. Bon nombre d'entre eux ont été informés de l'existence de cette liste par leurs clients et n'ont même pas pris la peine de la consulter. « Je ne l'ai jamais eue en mains, concède une pharmacienne, mais j'ai l'impression que c'est un

recul et que l'on s'achemine vers un minimal de santé », analyse-t-elle. L'une de ses consœurs reste philosophe : « D'ici les élections, on est tranquille, il n'y aura pas de déremboursement. »

« Les clients ont pesté sur les cotisations sociales qui augmentent et la volonté des pouvoirs publics de dérembourser de plus en plus de médicaments. Mais ils continuent à les consommer, ça n'a rien changé », constate un responsable d'officine. « Il y a ceux qui ne modifient pas leurs habitudes et ceux qui demandent un autre médicament "plus efficace" », observe un autre. « Cette liste me choque, ces produits ne sont pas des placebos », ajoute-t-il. « Ils ont tous eu une autorisation de mise sur le marché, alors, qu'est-ce que tout cela veut dire ? », regrette une pharmacienne installée dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la capitale. Selon elle, il existe une grande carence en matière « d'éducation à la santé » et « taper » sur les médicaments, « c'est facile ».

« D'autres gisements d'économies seraient possibles. Les gens peuvent consulter trois médecins différents dans la même journée ; ça, c'est un abus », estime-t-elle. Le contenu de la liste fait sursauter

plus d'un professionnel de santé. « Les veinotoniques, beaucoup de femmes me disent que ça les soulage. On peut faire valoir que les bas de contention sont plus efficaces mais ils coûtent plus cher et les femmes ne les utilisent pas », lâche une pharmacienne du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. « Quant au Daflon, franchement, en prendre six dans la journée, cela calme vraiment une crise d'hémorroïdes », estime-t-elle.

Jean-Luc Audhoui, pharmacien à Versailles et membre du Conseil de l'ordre, n'en revient pas de voir le

Mycolog inscrit sur cette liste qu'il estime « très disparate et sans logique ». « Le Mycolog est un corticoïde inscrit en liste 1, c'est-à-dire prescrit obligatoirement par le médecin et non renouvelable par le pharmacien », pointe-t-il.

### « UN EFFET PERVERS »

Selon lui, « cette liste a un effet pervers : elle met le doute dans l'esprit du malade et risque d'entraîner un transfert sur d'autres molécules sans doute plus chères. Pour les anxiolytiques par exemple, mieux vaut prendre un médi-

camment à base de plantes que du Lexomil ».

Serge Gilbert, généraliste et professeur à la faculté Necker, regrette que les experts aient « davantage raisonné sur le très grave que sur le quotidien à résoudre. Où met-on le curseur de ce qui relève du "confort" dans le SMR ? Il aurait fallu mesurer le niveau de soulagement ». Etonné par la présence de plusieurs mucolytiques dans la liste, il s' imagine difficilement dire à un patient qui toussé : « "Je ne vous donne rien". Les patients réclament toujours que l'on trouve une solution, ajoute-t-il, et de préférence avec un médicament remboursé. » Néanmoins, il reconnaît que le travail des experts « a aidé les médecins à moins prescrire des médicaments tels que les vasodilatateurs, pour lesquels on percevait qu'ils avaient peu d'effets ».

Françoise Cravenne, pédiatre, assure que les fluidifiants des sécrétions bronchiques « rendent un service dans la pratique quotidienne ». En toute franchise, Jacques Benoit, généraliste à Brest, résume sa position : « Si un jour ces spécialités ne sont plus remboursées, je ne les prescrirai plus. »

S. BL.

# Le maire de Rouen prend un arrêté anti-mendicité jugé légal par la préfecture

Des associations réclament l'abrogation de la décision

UN BON MENDIANT doit être sobre, paisible et « faire la manche » debout. Voilà le portrait-robot idéal qui se dessine en filigrane dans l'arrêté pris, le 10 juillet, par Pierre Albertini, le nouveau maire (UDF) de Rouen. Celui-ci a décidé de sévir contre les « groupes d'individus dont le comportement trouble manifestement la tranquillité publique » dans le centre-ville.

« Depuis deux ou trois ans, la situation se dégradait, explique-t-il. A côté d'une mendicité hélas "classique" s'en est développée une autre, plus agressive », qui est surtout le fait de « punks, de skin-heads et de marginaux ». Les intéressés – des jeunes, la plupart du temps – ont pris « la mauvaise habitude de se rassembler sur quelques lieux », beaucoup s'adonnent « à une forte consommation d'alcool ou de drogue », certains d'entre eux ont été « à l'origine d'agressions » et leurs chiens ont parfois mordu des passants. Ces troubles, insiste M. Albertini, qui ont éclaté dans un « lieu hautement touristique », ont « exaspéré les commerçants et, plus largement, les habitants ». Il était donc normal de prendre des mesures de police pour assurer la tranquillité des riverains et des visiteurs.

## « QUE VA-T-ON FAIRE D'EUX ? »

Entré en vigueur le 15 juillet, l'arrêté s'appliquera jusqu'au 30 septembre dans plusieurs rues, places, squares et jardins du centre-ville. Il interdit « la mendicité assise ou allongée sur la voie publique » quand elle risque d'« entraver le passage des piétons ou des véhicules » ; les quêtes d'argent « faites de façon agressive aux terrasses de café, dans les parcs et jardins publics ainsi qu'aux feux tricolores » sont également proscrites ; enfin, la consommation d'alcool sur la voie publique est sanctionnée si elle cause « du bruit, des rixes, du tumulte et autres disputes accompagnées d'ameutement ».

Les contrevenants seront d'abord rappelés à l'ordre ; si, d'aventure, ils persisteraient, des amendes pourraient leur être infligées. Comment les paieront-ils ? En demandant l'aumône ? « C'est une vision caricaturale des choses », assure M. Albertini, qui mise sur la dissuasion pour rappeler à ces jeunes que « la vie en collectivité implique de respecter son voisin ». La municipalité ne veut nullement interdire la mendicité, ajoute-t-on dans l'entourage du maire. Il n'y a ni « intention belliqueuse ni esprit d'exclusion » et la ville agira aussi pour aider les publics défavorisés.

Une centaine de personnes se sont rassemblées dans le centre de Rouen, jeudi 19 juillet, pour dénoncer la décision de M. Albertini. Cette manifestation fait suite à un appel lancé par un collectif qui réclame « l'abrogation immédiate

de l'arrêté anti-jeunes, anti-pauvres, anti-mendicité du maire » ; il réunit la CGT, Droit au logement, des libertaires, la LCR, la Ligue des droits de l'homme, le PCF, le PS, Ras l'front, les Verts... Quelques jours auparavant, le groupe socialiste du conseil municipal avait demandé au préfet de Seine-Maritime de saisir le tribunal administratif. « Ce texte est à tout à fait légal, affirme-t-on à la préfecture. Il rentre dans le champ de compétences d'un maire et ne vise pas la mendicité en général. De plus, son application est limitée dans le temps et il ne concerne que le centre historique de Rouen. »

Pour leur part, les associations d'aide aux plus démunis réagissent diversement à la décision de M. Albertini. La responsable d'un centre d'accueil de jour, qui préfère conserver l'anonymat, se demande si c'est la « réponse idéale » aux problèmes de ces jeunes qui « zonent » dans le cœur de Rouen. Il vaudrait peut-être mieux se demander pourquoi ils mendient, les aider et les écouter, estime-t-elle. « Les moins de vingt-cinq ans n'ont pas de ressources, souligne-t-elle. Il leur reste la débrouillardise, le "business" et la mendicité. »

Thierry Heurtevent, directeur du Centre d'action et de promotion sociale, reste prudent. L'arrêté a un côté un peu « épidermique » mais il soulève aussi une question « complexe » : celle de l'errance des jeunes. Comment peut-on la combattre ? Quelles sont les aspirations de ce public ? La décision de la ville de Rouen « renvoie à cette réflexion », juge M. Heurtevent. « J'espère qu'elle s'engagera sans faire grimper au rideau », poursuit-il.

De son côté, Olivier Ordrenon, directeur du Carrefour des solidarités, rappelle que l'arrêté municipal ne concerne qu'une petite partie de la population en situation de précarité à Rouen : ce sont quelques dizaines de jeunes qui « impressionnent » la population car ils déambulent en bandes, avec des chiens. « Les services de police les connaissent et n'ont pas de difficultés particulières avec eux », dit M. Ordrenon. Il n'y a pas, ou peu, de voies de fait de leur part. « L'arrêté, poursuit-il, « ne va rien résoudre ». Un avis que partage Eric Boufflet, de l'Armée du salut : « Ce n'est pas en répondant par un interdit que l'on va aider ces gens-là, affirme-t-il. Ils risquent d'être encore plus précarisés. Et puis que va-t-on faire d'eux ? Les mettre en garde à vue quelques heures pour les relâcher ensuite ? » Eric Boufflet déplore cette décision, qui le « choque », « va à l'encontre de notre démarche » et qui a été prise « sans concertation avec les travailleurs sociaux ».

Bertrand Bissuel (avec Etienne Banzet à Rouen)

# Ira Einhorn a été extradé vers les Etats-Unis où il devrait être rejugé

Ses avocats craignent que la promesse d'un nouveau procès en Pennsylvanie ne soit pas tenue

Ira Einhorn, ancien leader du mouvement hippie américain et condamné à la prison à vie aux Etats-Unis en 1993 pour l'assassinat de son

ancienne petite amie, a été extradé, jeudi 19 juillet, de France où il avait trouvé refuge depuis neuf ans. La Cour européenne des droits

de l'homme, qui avait demandé au gouvernement de surseoir à cette extradition, avait laissé quelques heures auparavant cette réserve.

une malle de l'appartement d'Ira Einhorn. La cour d'appel de Bordeaux avait refusé une première fois son extradition, parce que la loi de Pennsylvanie n'autorisait pas un condamné par contumace à être rejugé. Le parlement de Pennsylvanie avait alors adopté, en jan-

garde. Trois juristes américains ont indiqué que la loi qui permettait de rejuger les contumax était inconstitutionnelle : en vertu du rigoureux principe de séparation des pouvoirs, le législatif ne peut remettre en cause une décision judiciaire définitive. Il suffirait

2000 sur la chaîne ABC. Alors aujourd'hui, le parquet peut toujours lui promettre un nouveau procès, mais il n'a pas compétence pour le lui accorder ». Lynne Abraham est d'ailleurs aux Etats-Unis plus circonspecte. « J'ai garanti personnellement aux tribunaux français d'essayer que nos tribunaux accordent à Einhorn un nouveau procès », écrit la magistrate le 1<sup>er</sup> décembre 1999 à la secrétaire d'Etat Madeleine Albright.

La Cour européenne elle-même a un doute. « Dans l'hypothèse où la loi de l'Etat de Pennsylvanie du 27 janvier 1998 est déclarée inconstitutionnelle, a demandé jeudi la Cour à la France, et qu'en conséquence, le requérant ne peut être "rejugé" en Pennsylvanie, le requérant sera-t-il réexpédié en France par les autorités américaines ? » Naïve question : la Philadelphia Daily News organisait en juin 2000 un lancé de tomates sur la photo d'Ira Einhorn, l'animateur du principal talk show radio le traitait trois mois plus tard de « fils de pute détraqué », et Lynne Abraham, écrivait que si Ira Einhorn n'était pas renvoyé à Philadelphie, « l'honneur des Etats-Unis serait souillé ». Le district attorney, aux Etats-Unis, est élu ; le mandat de M<sup>me</sup> Abraham se termine en novembre. Elle est à nouveau candidate.

F. J.

## Pour l'opinion américaine, un manipulateur sans scrupules

Ira Einhorn est arrivé à Philadelphie aux premières heures, vendredi 20 juillet, à bord d'un avion affrété par les autorités américaines et a été transféré à la prison de Graterford, en Pennsylvanie. « Je suis plus que prudemment optimiste, mais j'essaie de m'empêcher de sauter de joie, a déclaré Buffy Hall, le frère de la victime. Nous étions prêts au pire. »

Le Philadelphia Inquirer a de nouveau consacré sa « une » à l'affaire Einhorn. Il avait publié il y a quelques jours un article qui en dit long sur l'émotion que cette affaire a soulevée, accusant violemment Ira Einhorn d'être un manipulateur sans scrupules qui avait fait semblant de se suicider : « Nous savons ce que certains d'entre vous peuvent penser. Pourquoi donc le couteau n'a pas glissé un peu plus profond ? Mais cette pensée est dépourvue de tout bon sens. Qui plus est, une issue rapide et relativement indolore n'est pas ce qu'il mérite (...). Bienvenue Ira, ça fait longtemps qu'on t'attendait ! »

vier 1998, une loi sur mesures pour rejuger les fugitifs, et Lynne Abraham, district attorney (procureur) de Philadelphie a donné à la France « sa pleine assurance » qu'Ira Einhorn aurait droit à un nouveau procès, où la peine de mort ne serait pas réclamée.

Le gouvernement français s'en est satisfait, en dépit des mises en

selon eux qu'un contribuable de Philadelphie soulève la question pour que la loi soit déclarée non conforme et qu'Ira Einhorn ne soit pas rejugé. L'ancien district attorney de Philadelphie, Emmet Fitzpatrick, ne dit pas autre chose. « Son procès a déjà eu lieu et sa condamnation a déjà été prononcée, a indiqué le magistrat le 24 septembre

## Ira Einhorn, ancien leader hippie condamné à la perpétuité en 1993

### « Lionel Jospin a un passé beaucoup plus radical que moi »

IRA EINHORN a été interrogé par Le Monde au moulin de Guîtres (Charente), quelques heures avant son extradition.

#### « Qu'allez-vous faire, ce soir ? »

– Me préparer à passer le reste de ma vie en prison. Ce n'est pas une perspective très agréable [sourire]. Il est impossible pour moi d'avoir un procès équitable aux Etats-Unis : là-bas, c'est l'hystérie, je suis un démon, un fantôme, un serpent à sonnette. Les Américains me haïssent parce qu'ils n'aiment pas perdre, je les ai tenus en échec pendant seize ans, maintenant ils se vengent. Et puis je suis resté malgré moi un symbole des années 1960, de la remise en question de la consommation à tout prix, de la puissance du pays. Les Américains ont été très choqués à l'époque ; c'est loin, mais c'est resté. Je veux être jugé, mais par un tribunal international, c'est le seul moyen d'avoir un procès équitable.

– Comment pouvez-vous rester si calme ?

– Si je dois rentrer aux Etats-Unis, il est nécessaire de rester très calme. Il y a des moments, avec ma femme, où on se laisse aller, on crie, on pleure ; celui qui ne se laisse jamais aller ne peut pas être fort. Maintenant qu'il va falloir se

battre, il faut être calme. C'est possible parce que j'ai une extraordinaire relation avec ma femme. Et nous avons ce moulin. Je jardine une heure par jour, j'arrose les fleurs, je regarde la rivière. C'est ma vie ici. Quand les Américains viennent en Charente, ils entendent la rivière, ils disent qu'il y a du bruit. C'est eux, le bruit. Moi j'écris, je lis un livre par jour, j'écoute de la musique, je parle avec les voisins, on boit du vin. Grâce à ma femme, parce que je n'ai pas un sou.

– Vous avez cependant tenté de vous suicider, le 12 juillet, lorsque le Conseil d'Etat a rejeté votre requête ?

– Je n'ai pas voulu me suicider, j'ai voulu donner mon sang, être plein de sang pour dire à la télé : « C'est Jospin qui a fait ça. » J'ai pris un couteau de cuisine, j'ai fait un essai sur le poignet gauche, et je me suis entaillé le cou, trente-cinq fois, je crois. Je me suis regardé dans un miroir, il m'a dit que je ne voulais pas mourir. J'ai juste été un peu choqué, je me suis allongé, le docteur est arrivé.

– Vous avez dit, après l'assassinat de votre amie Holly Maddux, en 1977, que c'était un « complot de la CIA ».

– C'est un complot, mais je ne pense pas que ce soit la CIA. J'ai eu depuis de nombreux contacts avec les services spéciaux, beaucoup de gens à l'époque autour de moi étaient des agents. Je travaillais à ce moment-là avec un petit groupe, dans vingt-six pays, qui avait des informations cruciales sur les techniques de contrôle mental. Dès qu'on parlait de ça aux Etats-Unis, tout le monde tremblait.

– Qui a tué Holly ?

– Je ne sais pas. Mais je sais pourquoi : pour m'atteindre. Je ne l'ai pas tuée, même s'il est impossible aujourd'hui de retrouver les coupables.

– Pourquoi, à votre avis, Lionel Jospin a-t-il signé votre décret d'extradition ?

– C'est inimaginable pour moi. Il a pourtant un passé radical, beaucoup plus radical que moi. Aux Etats-Unis, la gauche politique n'existe pas, les seuls communistes ont toujours été des gens du FBI, il y avait encore moins de trotskistes. Lionel Jospin a attendu quinze mois pour signer le décret, c'est un coup de téléphone de Clinton qui l'a décidé. »

Propos recueillis par Franck Johannès



Les plus belles pages de l'été

Le Monde

A PARTIR DU SAMEDI 21 DATÉ 22/23 JUILLET 2001

## L'ATELIER DU PEINTRE

par Frédéric Gausson

Le thème de l'atelier est un classique de la peinture occidentale. Le tableau de l'atelier est un miroir où le peintre se contemple et se projette, il prend à témoin le spectateur, livre son intimité et l'initie à ses secrets... Toute cette semaine *Le Monde* vous ouvre les portes des ateliers des plus grands peintres : Fragonard, David, Courbet, Renoir, Giacometti et Picasso.





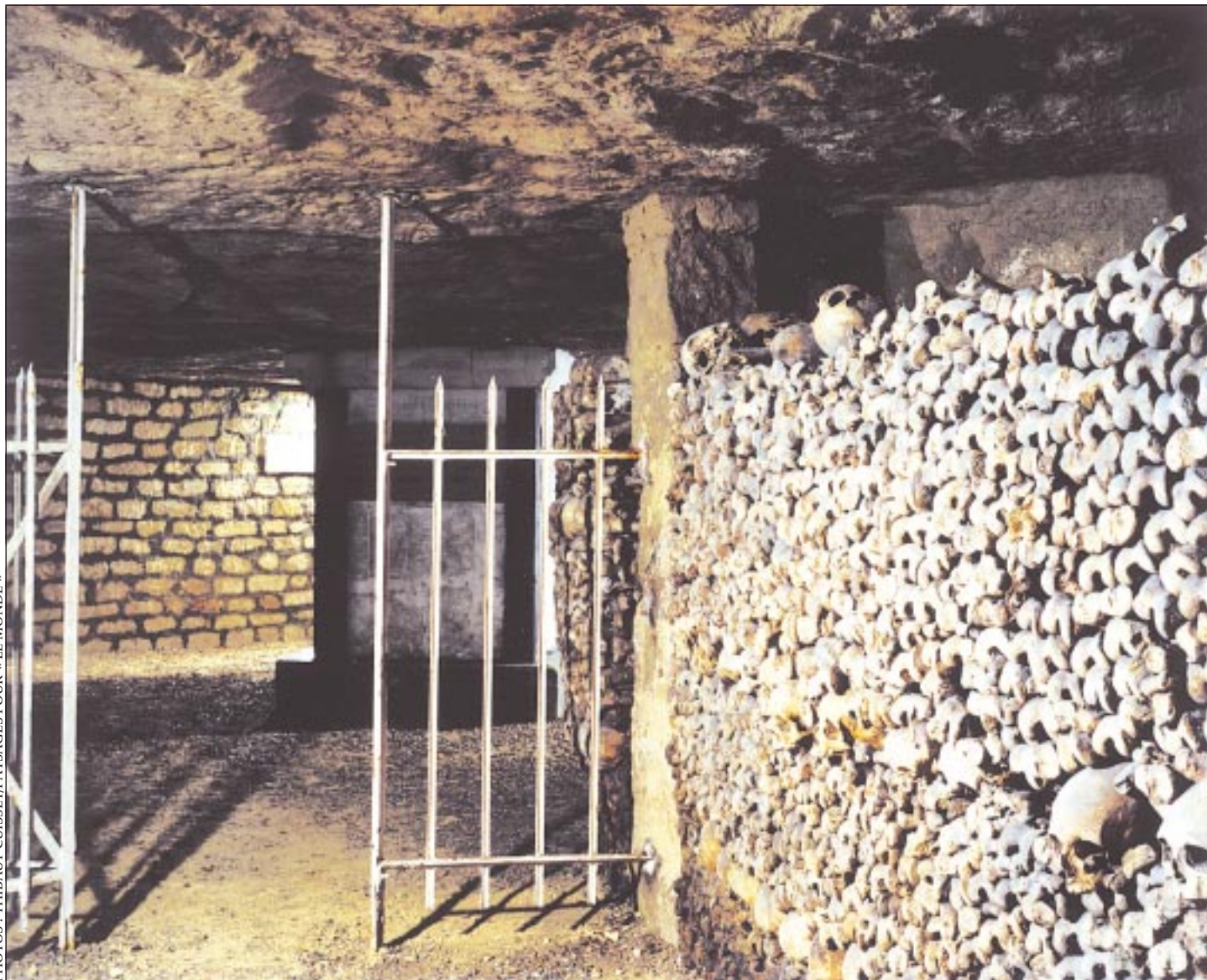
# Le rêve enfoui des catacombes

**O**N marche dessus à longueur de journée, sans le savoir ; on piétine ce monument, le plus vaste de la capitale, en oubliant qu'il existe. De temps à autre, une carte postale, une gravure représentant une coupe verticale de Paris nous rappellent que sous la ville s'étend un monde creux et très étendu, comme si quelque urbaniste tout-puissant et farceur avait voulu reproduire pour de vrai une vision répandue de l'enfer dans l'imaginaire occidental, une caverne profonde où règnent les morts. A noter que dans l'enfer des chrétiens on est sans relâche piqué et tournebroché par la fourche de Lucifer au milieu d'un feu éternel, tandis que dans les catacombes de Paris on jouit d'une température de 14° plutôt agréable, et qu'en matière de feu il n'y en a guère. Mieux vaut amener, sinon comme autrefois sa bougie, du moins sa torche électrique. Les catacombes, fermées pendant plusieurs mois pour réfection du circuit électrique, donc entre autres, de l'éclairage, ont été rouvertes au public le 17 juillet.

L'électricité remplit d'autres tâches, elle relie quelques bornes d'appel pour les égarés à un poste de secours, elle alimente des souffleries de ventilation, parce que plus on bouche des galeries pour empêcher les rôdeurs de rôder, plus l'air stagne et plus la moisissure commence à pousser sur certains crânes vénérables, leur fournissant tardivement un début d'implants capillaires prometteur. Mais enfin, la grande mission du passage du circuit de 24 volts au 220 volts est l'éclairage. Et là, on peut être sceptique quant au résultat. A première vue les appliques choisies sont noir et blanc, avec des volets ronds inclinés, comme des piles d'assiettes, dans un style café branché qui n'est pas déplaisant, même s'il n'est pas dans le ton du lieu. Mais ces appliques à la mode éclairent peu, et surtout elles sont reliées entre elles par une gaine en plastique gris, très large, comme une plinthe sinistre, qui, elle, n'a rien de « design », et relève d'une esthétique fonctionnaliste et quasi-militaire des lieux. Elle est étanche, c'est déjà ça, puisqu'il pleut par endroits. Etanche et laide.

Selon l'étymologie, « catacombe » signifie cavité d'en bas. Un autre jeu de l'étymologie veut que le mot « enfer » vienne de la même racine latine qu'« inférieur », ce qui est en bas, en dessous, aussi bien le domaine de Satan, où sont punis les bas instincts des hommes pécheurs, que le niveau de la rue basse qui passait entre Paris et Montrouge et qui a donné son nom au passage d'Enfer, à la barrière d'Enfer, dont ne subsistent que les deux octrois construits par Claude-Nicolas Ledoux et dont le nom s'est fondu dans celui du défenseur de Belfort, le colonel Denfert-Rochereau. C'est justement par un des pavillons de Ledoux, place Denfert-Rochereau, que l'on accède aux catacombes ou plus exactement aux carrières de Paris, dont les catacombes – au sens de cimetière – n'occupent qu'une petite partie.

Les carrières sont l'espace matriciel de Paris, le lieu d'où l'on a tiré les pierres des maisons qui s'élevaient en surface. Elles sont comme une cicatrice intérieure, cachée de la présence de l'homme au dehors. On dit pour aller vite qu'elles occupaient les trois monts, Montmartre, Montparnasse et Montrouge. De la butte Montmartre, on a exploité pendant longtemps le plâtre de Paris. A Montparnasse et sur la rive gauche en général, on a extrait des pierres calcaires. L'existence de ces forages, parfois à ciel ouvert, souvent en tunnels souterrains, est connue depuis l'époque gallo-romaine. Le travail y était dur et dangereux, en raison des éboulements toujours possibles dans un sol relativement tendre. C'est d'ailleurs à l'occasion d'un de ces effondrements, le 17 décembre 1774, rue d'Enfer, à la hauteur du boulevard Saint-Michel, qui entraîna plusieurs immeubles, que les autorités prirent conscience du danger que représentaient les carrières.



PHOTOS : THIBAUT CUISSE/TPAVAGES POUR « LE MONDE »

**Que d'os, que d'os ! Les galeries souterraines des catacombes abritent les restes de quelque six millions de morts, démontés comme dans un magasin de pièces détachées. Cette caverne profonde est un lieu de visite et d'initiation pour les « cataphiles » munis de plans et candidats au grand frisson**

On peut lire une description de ces carrières dans le roman en huit volumes que publia Elie Berthet en 1854, *Les Catacombes de Paris*, où une intrigue amoureuse et tragique se noue entre Médard, le fils d'un carrier injustement condamné, et Thérèse, la fille du fermier général à l'origine de cette injustice, Médard faisant sauter à l'explosif le château de Ville-neuve et se vengeant des ennemis de son père en provoquant l'écroulement de leurs maisons, dans le plus pur style Monte-Cristo, roman inégal, sans doute, évoquant bien l'ancienne atmosphère de magie qui était née de divers éboulements des carrières et qui avait fait envoyer

quelques malheureux au supplice de la roue pour sorcellerie.

En 1777, le Conseil du roi crée l'inspection des carrières et diligente des architectes pour étudier les travaux de consolidation. Vaste mission, qui se poursuit de nos jours. L'inspection commencera par établir un relevé des lieux, par faire une carte des galeries, avant de décider des endroits à renforcer, selon les degrés d'urgence constatés. On recensera quelque 250 km de couloirs (mais sans compter nombre de galeries latérales, plus ou moins praticables) et, pour l'ensemble des carrières, une surface de 860 hectares.

A ce stade, le lien entre les souter-

rains et la mort est encore symbolique, mais il est établi dès le X<sup>e</sup> siècle. Le roi Robert II, fils d'Hugues Capet, pour aimer sa cousine Berthe, fait construire le château de Vauvert sur un terrain situé à peu près à l'emplacement actuel des jardins du Luxembourg. A sa mort, le château abandonné et les carrières qui ont servi à le construire sont occupés par des bandits qui se font passer pour des démons et allument des feux. Les chartreux reçoivent le terrain en donation, des mains de Saint Louis, à condition d'en chasser les diables (d'où l'expression « envoyer quelqu'un au diable Vauvert »). Les brigands démenagent pour les carrières de Montsouris, le fantôme de Vauvert demeure. Ce n'est que peu de temps avant la Révolution que se réalise de façon spectaculaire le glissement, la superposition de l'image du cimetière, des morts, sur celle des carrières souterraines, une opération métaphorique à laquelle les esprits sont depuis longtemps préparés.

**P**ENDANT des siècles, on a enterré les morts, à Paris, sans grandes précautions. Le cimetière des Innocents, église fondée par Louis VII, au XII<sup>e</sup> siècle, accueille des quantités impressionnantes de défunts. On dit que sa terre « mange son cadavre en neuf jours ». Peut-être. Mais avec les 500 morts par jour de la peste de 1348, les 50 000 morts en cinq semaines de celle de 1418, suivis d'autant en 1466, sans compter l'ordinaire, le cimetière, devenu charnier, s'est trouvé rassasié, saturé, ainsi que les alentours. La chaussée de la rue de la Lingerie était surélevée par le nombre des inhumations. De plus, le cimetière était un lieu de rencontres et de trafics divers, un endroit de débauche en même temps qu'un nid de peste.

Des pétitions circulent à partir de 1780 auprès des lieutenants de police et aboutissent à partir de 1786 au long transfert, par charrois nocturnes, à la lueur des torches, pendant plus de quinze mois, des ossements de 2 millions de morts du cimetière des Innocents aux carrières de Montrouge, aménagées pour les recevoir. Après les Innocents, d'autres cimetières furent ainsi vidés, Saint-Eustache, Saint-Landry, etc. On continua de remplir les galeries jusque dans les années 1860 et on estime que l'ossuaire regroupe les restes de 6 millions de morts, dans le désordre.

A la différence des vraies catacombes, comme celles de Rome, de Naples ou de Syracuse, pour ne citer que les plus célèbres, qui furent d'abord des lieux de rendez-vous secrets pour les chrétiens du temps où ceux-ci n'étaient qu'une secte subversive, et de sépulture dès l'Antiquité, les catacombes de Paris ne servent d'ossuaire que depuis deux siècles et n'ont jamais été conçues comme un cimetière. On n'y trouve que très rarement réunis les restes d'une

Ici, la méthode a été des plus expéditives.

Les tibias avec les tibias, les humérus avec les humérus, les crânes avec les crânes.

Il est impossible de savoir qui est qui dans ce que de plaisantes inscriptions désignent comme la démocratie finale

même personne, sinon dans le cas de l'infortuné Philibert Aspair, portier du Val-de-Grâce, qui descendit, pour une raison qu'on ignore, dans les carrières le 3 novembre 1793 et s'y perdit, mourut de faim et ne fut retrouvé que par hasard, onze ans plus tard. Sa tombe est un lieu de pèlerinage des promeneurs clandestins. Mais, pour l'immense majorité des corps qu'on a rangés ici, la méthode a été des plus expéditives. Les tibias avec les tibias, les humérus avec les humérus, les crânes avec les crânes, on se disperse. Il est donc impossible de savoir qui est qui dans ce que de plaisantes inscriptions désignent comme la démocratie finale. Du plus humble au plus illustre des cadavres, chacun est démantelé, démonté comme pour un magasin de pièces détachées, une quincaillerie d'éléments sans destination, sinon celle de nous rappeler le peu que nous sommes.

Sous Napoléon, qui, s'occupant de tout, veilla aussi aux catacombes, l'inspecteur général des carrières Héricart de Thury, futur directeur des travaux de Paris, personnage considérable, organisa la disposition des os dans les galeries, les apophyses des gros os formant une mosaïque murale (derrière laquelle les autres os sont en vrac), ornée de crânes dessinant des croix ou des guirlandes, avec de nombreuses plaques portant des sentences édifiantes, diverses sculptures ou chambres sépulcrales en l'honneur de tels ou

On recense 250 kilomètres de couloirs sur une surface de 860 hectares.

tels groupes de morts. Les ossements ne correspondent pas, si l'on peut dire, aux défunts désignés ici ou là, et l'on serait bien en peine de savoir qui au juste se trouve dans cette foule disloquée, Villon, Rabelais, la mère de Mozart...

**L**ES carrières de Paris seront aussi le théâtre d'autres scènes moins reposées. De sanglants épisodes de la Commune ont eu pour cadre les carrières de Montmartre, et on ne sait pas encore où sont les 800 fédérés abattus par les Versaillais dans les carrières sous la place du Danube. Pendant la seconde guerre mondiale, les Allemands occupèrent de nombreux abris, sous les gares notamment, et la Résistance, avec le colonel Rol-Tanguy, s'installa dans l'abri anti-aérien de la place Denfert-Rochereau. Les carrières de Passy et du Trocadéro furent aussi utilisées à la même époque, les mêmes qui avaient servi lors de l'Exposition universelle de 1900 pour y montrer un temple chinois, un mastaba égyptien, un tombeau étrusque ou une mine d'or du Transvaal. Il est peu probable que de telles expositions se renouvellent à l'avenir et il n'est pas impossible, voire souhaitable, qu'on ne soit conduit à réduire la fréquence des visites dans les catacombes. Ni les carrières de Paris ni les catacombes n'ont vraiment besoin de l'argent des visiteurs. Faut-il tout visiter ? Depuis quand le droit de visite touristique est-il en vigueur, comme l'obligation du plaisir ? La curiosité a toujours existé, certes, mais elle est devenue pénible, organisée en masse.

Depuis longtemps, les étudiants des grandes écoles ont pris l'habitude de célébrer la fin de leurs études par des fêtes clandestines dans des salles des carrières. Les sportifs y viennent aussi, et les passionnés de jeux de rôles. Il existe des centaines d'accès aux souterrains dans Paris et encore plus de « cataphiles » plus ou moins avertis, équipés en campeurs-spéléologues, munis de plans exacts ou non, prêts à courir tous les risques pour se procurer le frisson

d'entrer dans ce monde interdit. Au-delà du rituel initiatique adolescent que cela peut représenter, une promenade dans les carrières n'est pas sans intérêt – une simple visite autorisée de l'ossuaire est déjà une expérience à la fois mélancolique et oppressante (déconseillée aux phobiques) –, mais pas sans danger non plus. Les éboulements ne sont pas rares, ni les chutes. Certains visiteurs sont morts ou restés paralysés ainsi, d'autres se sont perdus pendant des heures. L'inspection des carrières a fermé de nombreux accès, obturé des couloirs, bouché des circuits. Les « cataphiles » ont trouvé le moyen de contourner les obstacles, parfois de les faire sauter. Une équipe de recherche et d'intervention des carrières (ERIC) tente de faire régner l'ordre dans les sous-sols et verbalise les imprudents, les vandales ou les inconscients, avec des succès relatifs. Les carrières sont fragiles et l'équilibre des habitations ne doit pas être à la merci d'un amateur artificier, mais, pour le reste, doit-on enlever au risque sa saveur la plus forte ? Après tout, les catacombes sont un bel endroit pour finir ses jours, même si l'on peut trouver plus plaisant d'y penser en marchant à l'air libre, comme on se promène au-dessus d'un rêve enfoui.

Michel Braudeau

FIN



L'entrée des visiteurs est située place Denfert-Rochereau.





# Alstom se sépare de l'ex-Cegelec en la vendant à ses salariés

Ce rachat est la plus grosse opération de ce type jamais réalisée en Europe

Alstom devait annoncer, vendredi 20 juillet, la cession de sa branche « Contracting », spécialisée dans les installations électriques et techni-

ques. Celle-ci retrouvera le nom qui était le sien avant 1998 : Cegelec. Elle est reprise par les salariés et deux banques dans le cadre du plus grand

LMBO (leverage management buy out) jamais réalisé en Europe. Les repreneurs doivent investir 756 millions d'euros.

AU NOM de sa stratégie de « recentrage sur le cœur de métier », Alstom devait se séparer, vendredi 20 juillet, de sa branche « Contracting », spécialisée dans les installations électriques et techniques. Acquisée en 1998 à Alcatel, cette activité qui emploie près de 24 000 personnes dans 24 pays va donc devoir voler de ses propres ailes. Elle reprendra à cette occasion le nom qui était le sien chez Alcatel : Cegelec. Alstom entend ainsi se recentrer sur ses trois principaux métiers : la production, la transmission et la distribution d'énergie. Néanmoins deux autres secteurs étrangers à cet environnement continueront d'être présents chez Alstom : le transport ferroviaire (Alstom est le premier fournisseur mondial de l'industrie ferroviaire) et les chantiers navals de l'Atlantique.

En cédant la branche Contracting, Alstom ampute son chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros sur un total de 16,2 milliards. Mais ce sont surtout les modalités de l'opération qui retiennent l'attention. Au lieu de vendre cette activité à un concurrent ou de la mettre en Bourse, Alstom a décidé de la vendre aux salariés, dans le cadre d'un LMBO (leverage management buy out).

Il s'agit, selon la direction, de la plus importante opération de ce type jamais réalisée en Europe. Pour couper les liens qui les unissent à Alstom, les dirigeants de Cegelec devront déboursier la somme de 756 millions d'euros : 253 millions d'euros qui constitueront le capital de la nouvelle société et 503 millions d'euros qui repré-

sentent la reprise de la dette actuelle de l'entreprise.

Le personnel – dont une cinquantaine de dirigeants qui bénéficieront d'un statut particulier – possèdera 12 % du capital. Les 88 % restants seront détenus à parts égales par deux banques : CDC Ixis (filiale de la Caisse des dépôts) et Charterhouse (ancienne filiale britannique du groupe HSBC). Un consortium bancaire mené par BNP Paribas et Royal Bank of Scotland prêterait l'argent nécessaire au remboursement de la dette.

**Le personnel possèdera 12 % du capital. Les 88 % restants seront détenus à parts égales par les deux banques, CDC Ixis et Charterhouse**

Alors que le crédit porte sur neuf ans, Cegelec espère le rembourser dans « cinq à six ans », selon Claude Darmon, actuel directeur général d'Alstom, qui quitte ses fonctions pour devenir président du directoire de Cegelec. Selon lui « Cegelec est une entreprise idéale pour réaliser un LMBO. Elle a un fort potentiel de développement, sa marge peut passer de 4 % actuellement à 5 % et elle n'a pas besoin de

capital pour se développer. Ses profits peuvent donc être en grande partie utilisés pour le remboursement de la dette ». En 2000, la branche Contracting a réalisé environ 100 millions d'euros de résultats opérationnels. Le remboursement de la dette de 500 millions d'euros sur cinq ou six ans nécessitera donc d'y consacrer une très large part des profits à venir. Selon M. Darmon, le chiffre d'affaires devrait croître d'environ 6 % par an. Actuellement, les ventes à Alstom représentent 5 % du chiffre d'affaires de la branche Contracting et celle-ci réalise environ 3 % de ses achats chez Alstom.

Alors que Cegelec réalise environ 55 % de son chiffre d'affaires en France et que ses deux principaux dirigeants – Claude Darmon et Jacques Gounon, actuellement à la tête du secteur Contracting – sont français, la nouvelle société aura son siège à Bruxelles « pour montrer que le groupe est véritablement international », selon M. Darmon.

Frédéric Lemaître

## Thales perd un important contrat militaire en Grande-Bretagne

GEOFF HOON, ministre britannique de la défense, a annoncé, jeudi 19 juillet, le choix de Computing Device of Canada, filiale du groupe américain General Dynamics, pour la réalisation du contrat « Bowman » de renouvellement des systèmes de communication de l'armée de terre, évalué à 2,74 milliards d'euros. Le groupe français Thales (ex-Thomson CSF) avait formulé une offre incluant la création de 3 000 emplois en Grande-Bretagne. Tout en avouant leur « déception » et leurs « incompréhensions » sur les raisons de cette décision, les dirigeants du groupe d'électronique de défense considèrent que cet échec « n'aura pas d'impact direct sur les perspectives financières » de l'entreprise.

En revanche, des réductions d'emplois, de l'ordre de 450 à 500 postes, sont d'ores et déjà envisagées en Grande-Bretagne, où Thales est présent, via la société d'électronique Racal (14 000 salariés), en grande partie rachetée, en avril 2000, dans la perspective de ce contrat militaire. « Les structures industrielles devront être adaptées à la charge de travail actuelle et aux opportunités futures », indique le communiqué publié après l'annonce du gouvernement par Thales, qui se définit comme « numéro deux sur le marché britannique de la défense ».

## La présidente d'IBM France part chez LVMH

CATHY KOPP, cinquante-deux ans, présidente d'IBM France depuis mars, après avoir été directrice générale durant un an, a décidé de quitter l'entreprise où elle était entrée en 1973 pour devenir directrice des ressources humaines du groupe LVMH. Elle remplace Concetta Lanciaux, qui devient conseillère du président Bernard Arnault et « directrice des synergies » du groupe. M<sup>me</sup> Kopp avait été directrice des ressources humaines d'IBM France au milieu des années 1990. Elle avait succédé à Bernard Dufau, atteint par la limite d'âge. Elle est remplacée à la tête d'IBM par une autre femme : Françoise Giri, quarante-trois ans, diplômée de l'ENSI-Grenoble. Entrée chez IBM France en 1981 en tant qu'ingénieur commercial, M<sup>me</sup> Giri avait intégré IBM Europe en 1996. Elle était dernièrement directrice des opérations commerciales d'IBM pour les zones Europe, Moyen-Orient et Afrique, après avoir été directrice du développement des logiciels.

## Un nouveau sursis d'une semaine pour AOM-Air Liberté

APRÈS avoir auditionné les quinze prétendants à la reprise partielle ou globale de l'ensemble AOM-Air Liberté, le tribunal de commerce de Créteil (Val-de-Marne) a décidé, jeudi 19 juillet, d'accorder un sursis d'une semaine au deuxième pôle aérien français, pour que les repreneurs améliorent leur offre. Ces propositions de reprises améliorées pourront être déposées jusqu'au mardi 24 juillet à midi et la justice consulaire devrait se prononcer jeudi 26 juillet à 14 heures sur la continuation, la cession ou la liquidation de l'entreprise.

La liquidation de l'entreprise a même été évoquée, jeudi, par les deux administrateurs judiciaires, M<sup>es</sup> Beaudouin Libert et Gilles Baronnie, tout en suggérant au tribunal d'accorder une dernière chance à AOM-Air Liberté. « Compte tenu de l'impact social d'une telle décision et par ailleurs de l'existence de projets qui, sous réserve des améliorations et éclaircissements, pourraient constituer des plans de redressement par voie de cession, il appartient à votre tribunal d'apprécier l'opportunité de fixer un éventuel nouveau délai (fort court compte tenu des pertes d'exploitation) pour la présentation de nouvelles offres ou l'amélioration des offres préalablement déposées », estiment les administrateurs dans leurs conclusions. Les pertes d'exploitation sont, en effet, importantes. Selon les administrateurs, entre le 19 juin, date de la mise en redressement judiciaire, et le 31 juillet l'exploitation des compagnies concernées aura généré un passif estimé à 321 millions de francs (48,9 millions d'euros).

Selon Gilles Nicoli, secrétaire du comité d'entreprise qui assistait aux débats au huis clos, le président du tribunal aurait été sensible aux projets présentés par la société fondrière Fidei et le projet Holco, mené par Jean-Charles Corbet, pilote d'Air France, deux solutions globales bien que n'étant pas encore suffisamment solides financièrement. En revanche, le projet mené par Marc Rochet, déposé hors délai (*Le Monde* du 20 juillet), n'a pas été soumis au tribunal. La justice consulaire s'est simplement interrogée sur le bien fondé de l'acceptation

du dossier. Gilles Nicoli poursuit : « L'initiative de Marc Rochet, très impopulaire auprès du personnel, a exaspéré les syndicats. Il a véritablement agi "à la hussarde" ». « Nous avons rencontré Marc Rochet, lundi 16 juillet, poursuit Gilles Nicoli, il ne nous a rien dit sur ses intentions. Mardi nous avons eu un comité d'entreprise, il n'a encore rien dit, tout juste a-t-il critiqué les projets Holco et Fidei. Mercredi, il y a eu un conseil supérieur de l'aviation marchande, il n'a encore rien dit. Deux heures plus tard, il dépose un projet. Comment lui faire confiance ? »

### GRÈVE À AIR LITTORAL

Le comité d'entreprise a apporté son soutien au projet Holco, qui prévoit de garder de 3 400 salariés sur un total de quelque 5 000 personnes, filiales comprises. Le projet Rochet permettrait de garder plus de 3 000 emplois. Salariés et direction deviendraient les principaux actionnaires. Le projet Fidei, longtemps parrainé par Marc Rochet, conserverait par sa part 2 800 salariés.

Les salariés n'ont pour l'heure qu'une seule assurance : Swissair actionnaire à 49,5 % du pôle aérien français, s'est déclaré prêt, selon Olivier Poesch, avocat du groupe suisse, à apporter 1,3 milliard de francs au repreneur qui proposera un « projet global et pérenne ». En revanche, précise M. Nicoli, les avocats représentants la holding d'Ernest-Antoine Sellière, Marine-Wendel, ont déclaré qu'ils « ne donneraient rien, n'étant pas responsables de la déconfiture » du groupe. M. Nicoli espère que M. Sellière qui « devrait se sentir au moins moralement responsable aura un geste pour que les salariés partants puissent quitter dignement l'entreprise ».

Par ailleurs, l'autre filiale française de Swissair, Air Littoral traverse une nouvelle période de turbulences : le Syndicat national des pilotes de ligne a déposé un préavis de grève pour trois jours à compter de vendredi 20 juillet, pour contester la prochaine arrivée à la tête de la société de Marc Dufour, choisi le 30 juin comme repreneur.

François Bostnavaron

## OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE AMICALE DE GENUITY SUR INTEGRA



1972  
Genuity introduit l'@ dans l'e-mail



Genuity envoie le premier e-mail



2000  
Genuity crée BLACK ROCKET™ la première plate-forme réseau e-business

**Actionnaires d'Integra, rejoignez vite un groupe qui a toujours fait du futur son histoire.**

**Du 10 juillet au 13 août 2001 inclus, échangez 4 actions Integra pour 3 actions Genuity.**

En se rapprochant de Genuity, Integra rejoint un pionnier d'Internet.

Grâce à son appui financier, ce nouvel ensemble promet de devenir un leader mondial de l'infrastructure Internet. Le regroupement des activités européennes de pointe d'Integra avec celles de Genuity dégagera de fortes synergies et offrira de nouvelles opportunités de développement.

Avec un réseau Tier 1 de 28 500 km et BLACK ROCKET™, le produit-phare de Genuity, le nouveau groupe bénéficiera d'une présence dans 9 pays européens et pourra ainsi utiliser pleinement ses atouts majeurs sur des marchés porteurs : e-commerce, e-crm, e-supply chains... Découvrez vite avec Genuity le savoir-faire de 30 ans d'expérience Internet.

Pour plus d'informations : **N° Vert 0 800 900 927**



www.genuity.com  
www.integra-europe.com

**GENUITY™**

CHIFFRES CLÉS pour Genuity au 10 juillet 2001

2,7 Mds \$ de capitalisation boursière

1,1 Md \$ de chiffre d'affaires en 2000

4,75 Mds \$ en financement

4 500 employés

6 000 grands comptes et prestataires de services.

**INFORMATION** : une note d'information visée par la COB avec avertissements (visa n°01 935 en date du 6 juillet 2001) est tenue à la disposition du public. Pour vous la procurer, contactez Malika Kemiche, Deutsche Bank AG/succursale de Paris : 3, avenue de Friedland - 75008 Paris, ou Daniela Moute, Integra, 9, rue Maurice Mallet - 92445 Issy-les-Moulineaux.

Cette annonce ne constitue pas une offre de vente de titres Genuity ou Integra. Les actions ordinaires Genuity de Catégorie A ou J seront émises conformément au code de "offre publique d'échange portant sur les titres d'Integra" (qui n'est pas été enregistré aux États-Unis d'Amérique dans le cadre de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée [le "Securities Act"]). L'offre n'est donc pas faite aux États-Unis d'Amérique ni à des personnes américaines ("US persons") telles que définies dans le Securities Act. Pendant la période d'un an suivant la date à laquelle elle auront été émises, les actions ordinaires Genuity de Catégorie A ne pourront être revendues, nommées, transférées ou utilisées comme instrument de couverture, aux États-Unis d'Amérique ou au profit de personnes américaines ("US persons"). Ce communiqué de presse contient des affirmations de nature prospective. Pour chacune de ces affirmations, Genuity Inc. se place sous la protection prévue par le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 en matière d'affirmations prospectives. Si les événements à venir et les performances réelles varient à l'avenir sensiblement des hypothèses prises en compte par Genuity, les résultats effectifs pourraient être sensiblement différents des performances prévues dans ces affirmations prospectives. Pour avoir des informations plus détaillées sur les risques et incertitudes liés à l'activité de Genuity, veuillez consulter le rapport trimestriel de Genuity (formule 10-Q) déposé le 14 mai 2001 auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ("SEC") aux États-Unis. Copyright © 2001 Genuity Inc. Tous droits réservés. GENUITY, Genuity and Design, BLACK ROCKET, et The Rocket Design sont des marques déposées de Genuity Inc. Toutes autres marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



VALEURS EUROPÉENNES

L'action du London Stock Exchange (LSE), la Bourse de Londres, a débuté, vendredi 20 juillet, sa cotation à 385 pence (0,628 euros). La première Bourse européenne, vieille de 200 ans, n'a pas fait d'étincelles pour ses débuts. A l'ouverture, le titre était en baisse de 3,1% à 373 pence. Jeudi sur le marché gris, il avait terminé à 397,5 pence. Le LSE rejoint ainsi un nombre croissant de Bourses internationales qui ont décidé de s'introduire sur le marché. L'action Nokia a progressé de 14 % à 23 euros, jeudi, à la Bourse de Helsinki, à la suite de la publication de bénéfices trimestriels se situant dans le haut de la four-

chette prévue par les analystes. Le leader mondial du téléphone portable a annoncé une baisse de 20 % de son bénéfice avant impôt au deuxième trimestre par rapport à la même période de 2000. Il a prévu une baisse de son résultat au troisième trimestre et a refusé de s'engager sur le quatrième. L'opérateur de téléphonie mobile Vodafone a perdu 3,04 % à 143,5 pence (0,233 euros) à l'ouverture de la Bourse de Londres, vendredi, tandis que l'équipementier pour les télécommunications Marconi reculait de 4,10 % à 93,9 pence après l'annonce de mauvaises perspectives, la veille aux Etats-Unis, pour Microsoft et Intel.

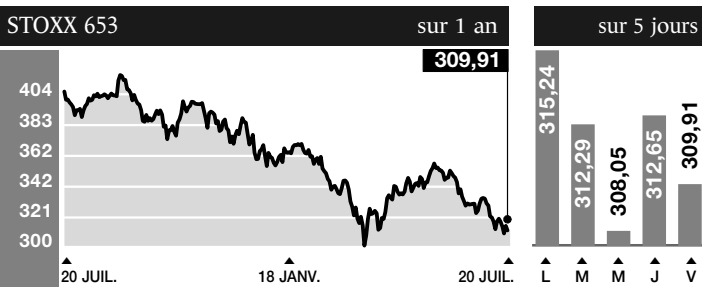


Tableau des indices et valeurs de référence pour le STOXX 653.

PHARMACIE

Liste des valeurs de référence pour la Pharmacie.

ÉNERGIE

Liste des valeurs de référence pour l'Énergie.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021

Liste des valeurs de référence pour les Services Financiers.

SERVICES FINANCIERS

Liste des valeurs de référence pour les Services Financiers.

ALIMENTATION ET BOISSON

Liste des valeurs de référence pour l'Alimentation et Boisson.

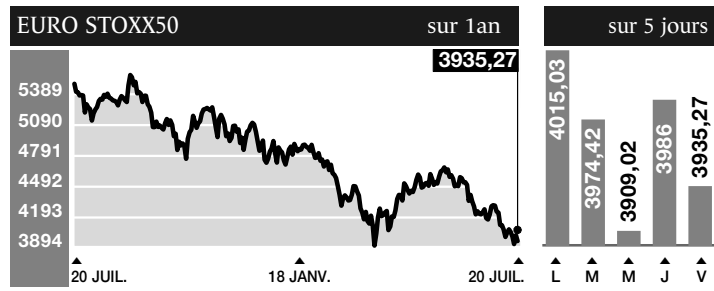


Tableau des indices et valeurs de référence pour l'EURO STOXX50.

ASSURANCES

Liste des valeurs de référence pour les Assurances.

MEDIAS

Liste des valeurs de référence pour les Médias.

BIENS DE CONSOMMATION

Liste des valeurs de référence pour les Biens de Consommation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Liste des valeurs de référence pour le Commerce Distribution.

Tableau des valeurs de référence pour l'Automobile.

Tableau des valeurs de référence pour les Banques.

Tableau des valeurs de référence pour les Produits de Base.

Tableau des valeurs de référence pour les Produits de Base.

Tableau des valeurs de référence pour la Chimie.

Tableau des valeurs de référence pour les Conglomérats.

Tableau des valeurs de référence pour les Télécommunications.

Tableau des valeurs de référence pour la Construction.

Tableau des valeurs de référence pour la Consommation Cyclique.

Tableau des valeurs de référence pour la Chimie.

HAUTE TECHNOLOGIE

Liste des valeurs de référence pour la Haute Technologie.

SERVICES COLLECTIFS

Liste des valeurs de référence pour les Services Collectifs.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs de référence pour le Nouveau Marché Euro.

Tableau des valeurs de référence pour le Nouveau Marché Euro.

Tableau des valeurs de référence pour le Nouveau Marché Euro.

Tableau des valeurs de référence pour le Nouveau Marché Euro.

CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne... CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède...

VALEURS FRANCE

Schneider Electric, qui perdait 1,03 %, à 57,8 euros en Bourse, vendredi 20 juillet, en début de séance, a annoncé que son résultat opérationnel devrait être stable au premier semestre 2001 et que, « sauf changement sensible sur les marchés », son activité pour l'ensemble de l'année devrait s'inscrire « en croissance modérée ».

Le cours de l'action Altran Technologies baissait de 1,88 %, à 57,5 euros, vendredi matin, au lendemain de l'annonce d'une hausse de 46,1 % de son chiffre d'affaires semestriel, à 576,9 millions d'euros. La société a par ailleurs indiqué que « la prévision initiale pour l'année 2001 sera dépassée et la rentabilité maintenue ».

Bull, dont le titre gagnait 0,97 %, à 2,09 euros, vendredi matin, a annoncé qu'il tablait sur une stabilisation de son activité au second semestre. Le groupe a divisé sa perte nette par trois au premier semestre.

L'action Usinor était stable, à 13,3 euros, vendredi matin. La Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie sur la fusion envisagée entre le luxembourgeois Arbed, l'espagnol Aceralia et Usinor. Ce rapprochement, qui donnerait naissance au numéro un mondial de l'acier, pourrait, selon Bruxelles, poser des problèmes de concurrence.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 20 JUILLET Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 juillet

Table of market values for France, showing various indices and their values in euros.

Table of market values for various companies, including Alcatel, Altran, Alstom, Altracom, Altran Techn, etc.

Table of market values for various companies, including Euler, Eurazo, Euro Disney, Euro Tunnel, etc.

Table of market values for various companies, including Peugeot, Pinalut-Prin, Plastic Omn, Provim, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 19 JUILLET
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of market values for various companies in the Nouveau Marché section.

Table of market values for various companies, including Chemunex, CMT Medical, Coala, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 20 JUILLET
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market values for various companies in the Second Marché section.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBÔLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication de catégorie ;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
○ = option; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 19 juillet

Table of market values for various SICAV and FCP funds, including AGIPI, BNP Paribas, and Banque Populaire.

Table of market values for various funds, including Fondus communs de placements and Crédit Agricole.

Table of market values for various funds, including LCF Rothschild and AMÉRIQUE 2000.

Table of market values for various funds, including Fondus communs de placements and ASSET MANAGEMENT.









# Dentelles et froufrous sur la Canebière

Le Musée de la mode de Marseille consacre une rétrospective à Chantal Thomass, qui, en plus de trente ans de création, a brouillé les frontières de l'intime et élevé la lingerie au rang de vêtement de mode

**POITRINE** gourmande sautillant dans un balconnet de velours, guêpière en ruchés de dentelle blanche frissonnant comme de l'écume sur la peau, mules de boudoir en satin saumon, robe à crinoline courte imprimée vichy..., les créations de Chantal Thomass évoquent un univers au croisement des contes immoraux des Lumières, des cabarets Belle Epoque et des pin-up des années 1950. A travers une sélection de deux cents pièces présentées sur 600 mètres carrés, le Musée de la mode de Marseille célèbre la carrière de celle qui a fait sortir la lingerie de son côté fonctionnel pour la traiter comme un vêtement ou un accessoire, agrippant des jarretelles à un blouson de cuir ou transformant une chemise blanche en bustier.

« Quand j'ai commencé, je n'avais aucune culture de mode », se souvient cette native de Malakoff qui en 1967, à vingt ans, improvise des robes à partir de foulards peints à la main par son ex-mari Bruce Thomass, alors étudiant aux Beaux-Arts. Sous la griffe Ter et Bantine – en référence à l'atelier de peinture sur tissu fréquenté par Bruce –, elle s'installe dans le garage de ses parents à Montfort-l'Amaury pour confectionner des tabliers imprimés de Mickey, des sandales compensées garnies de pompons et des robes de femme-enfant aux détails de coupe accentués (cols Claudine géants, manches ballons, etc.), que l'on retrouve aujourd'hui chez de jeunes créateurs comme Bernhard Willhelm.

Jusqu'en 1969, elle propose aussi des modèles pour Dorothée Bis, l'une des marques pionnières du prêt-à-porter. « Chantal avait déjà une main et une signature très précises », dit à son sujet Jean-Charles de Castelbajac qui, séduit par son univers « pop et déluré », lui confie en 1971 la création de deux collections Co and Ko aux côtés d'un autre jeune styliste venu du Japon, Kenzo.

Dans les années Woodstock, alors que les femmes se libèrent en brûlant leurs dessous, elle découvre la corseterie et s'en inspire pour le prêt-à-porter. « Je



SYLVIE BARIN



D.R.



D.R.

fais partie de la génération qui n'avait pas de soutien-gorge et portait des collants, raconte Chantal Thomass. Au départ, la lingerie me servait d'accessoire. Sur les trente minutes d'un défilé, les passages "deshabillés" ne représentaient pas plus de deux minutes mais on ne voyait que ça dans la presse. »

Pendant que les grands mannequins au corps sec s'enchaînent mécaniquement sur les podiums, elle fait défiler des filles aux seins rebondis et aux fesses hautes dans des robes « danseuses » de satin duchesse rose bonbon, des bustiers lacés de rubans noirs, des corsages à jabot, des gilets d'homme portés sur des jupons. Elle redonne leurs lettres de

**Ci-contre, une vitrine de l'exposition à Marseille.**

**Ci-dessus, portrait de Chantal Thomass en 1994 ; à gauche, blouse en jersey de laine à jabot, automne-hiver 1989-1990 ; collant de la collection automne-hiver 2001-2002.**

**Ci-dessous, de gauche à droite, détournement d'un tissu de gilet d'homme dans un soutien-gorge et un serre-taille de l'hiver 1993 ; défilé sous la griffe Ter et Bantine, automne-hiver 1973 ; culotte à jarretelles et jambières en maille d'Irlande écru, automne-hiver 1992-1993.**

WILLIAM SQUITIERI



noblesse à des pièces de la garde-robe oubliées ou confinées dans les sex-shops comme le porte-jarretelles, la guêpière et les bas de dentelle. On note l'actualité de ses bottines victorienne bien sanglées, de ses nuisettes ou de ses corsets dont les lignes hantent à nouveau la mode.

Devant le succès de ses dessous- dessus qui chahutent le vestiaire intime, Chantal Thomass rebaptise sa marque à son nom en 1975. C'est la grande époque

des défilés-spectacles, des soirées au Palace avec Claude Montana, Thierry Mugler ou Jean Paul Gaultier. Quelques années plus tard, le directeur artistique Benoît Devarrieux prend en charge sa communication et décide de la mettre en scène plutôt que ses créations, en imposant sa silhouette de dos en ombre chinoise comme symbole graphique.

« J'ai trouvé ma coiffure à trente ans. Et à trente-trois ans, j'ai adopté le noir comme principe de ma garde-robe », rappelle souvent la créatrice qui a gardé sa coupe à la Louise Brooks, sa bouche et ses ongles peints de rouge cerise. L'atmosphère de ses boutiques et de son atelier meublé de fauteuils capitonnés, de bustes de



D.R.

**« A trente ans, j'ai trouvé ma coiffure. Et à trente-trois ans, j'ai adopté le noir comme principe de ma garde-robe »**

corsetières et de clichés de pin-up conforte son identité et s'accorde aux clins d'œil rétro de ses collections. Un esprit boudoir qu'a voulu reproduire le scénographe anversois Bob Verhelst dans les salles du musée de Marseille, où les vitrines et les allées sont enveloppées de ruchés de tulle (7 kilomètres de tulle et 600 mètres de velours ont été nécessaires pour l'exposition).

Cette image parfaitement maîtrisée va pourtant lui échapper en 1995 quand le groupe japonais World – son actionnaire majoritaire depuis 1985 – la licencie pour « faute lourde » et lui interdit l'usage de son nom. C'est à cette époque qu'elle expédie une partie de ses archives au musée de Marseille, « de peur qu'on ne les élimine ». Une traversée du désert pendant laquelle elle est consultante pour des lignes de lingerie comme Woford, Victoria's Secret, Rosy ou Rien avant de pouvoir racheter sa marque en 1998 avec l'appui du groupe Sara Lee, leader mondial sur le secteur.

Son retour à la lingerie sous la griffe Chantal Thomass ne se passe pas dans la discrétion : elle s'attire les foudres des associations

féministes quand elle expose dans les vitrines des Galeries Lafayette à Paris des mannequins vivants en sous-vêtements, occupés à des activités hautement intellectuelles comme se repousser le nez ou se vernir les ongles... « Quand je montrais une soubrette ou une nurse sexy, c'était toujours avec distance et fantaisie », se défend Chantal Thomass. « Aujourd'hui, on a perdu cet humour dans la mise en scène du corps », déplore la créatrice devant la fadeur de l'imagerie fétichiste du moment. Si elle ne pense pas pour l'instant redessiner des collections de prêt-à-porter, elle rêve de faire un jour « de la lingerie haute couture ». En attendant, l'exposition de ses créations devrait, après Marseille, s'arrêter à Calais, patrie des dentellières, avant de s'envoler pour Kobé au Japon.

Anne-Laure Quilleriet

★ **Plaisirs de femmes : Chantal Thomass, 30 ans de créations. Musée de la mode, 11, la Canebière, 13001 Marseille. Tél. : 04-91-56-59-57. Jusqu'au 30 novembre. Ouvert tous les jours sauf le lundi et les jours fériés, de 12 heures à 19 heures. Parallèlement à l'exposition, le cinéma Le Miroir présente une programmation de films retraçant l'histoire de la lingerie et du nu féminin au cinéma (Lola de Jacques Demy, Le Mépris de Jean-Luc Godard, L'Homme qui aimait les femmes de François Truffaut, une rétrospective de l'œuvre du cinéaste japonais Tatsumi Kumashiro, etc.). 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-88. Du 19 septembre au 27 novembre.**



D.R.



D.R.

## Une enseigne parisienne privilégie le design inattendu

**AMATEURS** de design sage s'abstenir. La boutique WebStore, qui s'est ouverte voilà quelques mois à Paris, rue du Louvre, a choisi de prendre le contrepied d'une création sans audace. L'initiative surprend et bouscule. Ce que l'on trouve ici a le mérite de sortir des sentiers battus. Les meubles et les objets – réalisés en exclusivité ou en édition spéciale pour la boutique – relèvent d'une conception pointue et exigeante du design. Un parti pris choisi par goût personnel et poursuivi avec une volonté farouche par Jean-Yves et Hubert Lanvin, les initiateurs du projet. Leur ambition : se faire plaisir en proposant des produits résolument tournés vers la modernité et le futur.

Parmi eux : la chaise-balançoire (Reso Design Diversion), les sandales aromathérapeutiques, la lampe métallique Nuage, le système Home Cinema portable de

Sennheiser. Du coup, l'offre apparaît tout à la fois extrêmement variée, hétéroclite et cohérente. Une force que l'enseigne tire d'un mode de sélection précis.

Dans les différents domaines que sont la mode, la décoration, la technologie, les objets sont en effet sélectionnés selon des principes de rigueur. Ne sont retenus que ceux qui présentent une forte valeur ajoutée – en créativité, utilité, qualité d'exécution – « résultant de l'alliance d'un savoir-faire incontournable et des nouvelles technologies », comme, par exemple, le débardeur tissé dans de la caséine de lait, le fauteuil audio, la chaise ergonomique. Au-delà de ces exigences, point de salut. Pas question ici d'accumuler pour accumuler. Le but est d'offrir de la qualité, esthétique, technologique, pratique. Des notions qui définissent le luxe d'aujourd'hui.

C'est par un site Internet que l'aventure a débuté. Pour faciliter l'achat en ligne, les objets y apparaissent accompagnés de fiches techniques détaillant leurs concepts, caractéristiques et historique. Cette vitrine virtuelle lancée en 1999 s'est naturellement matérialisée en avril 2000, rue du Louvre. Un pignon sur rue qui, dans un bel espace dépouillé et clair, aide à mieux appréhender les objets, accessoires et meubles.

### LE CHOIX EST LARGE

S'attarder pour mieux se laisser surprendre. Aller du sac à main sériographié et brodé par Lesage, au fermoir porte-monnaie en métal doré, aux lunettes de soleil Star Glass, aux couverts dessinés selon les lignes préhistoriques (Neandertal revisité troisième millénaire), en passant par les vases Tulipano en verre de Murano. Ou préférer, la

nappe-chemise, le grand lit de repos pour chien, Big Boudoir (à prendre avec humour), la table-chaise (deux tables, une assise, réunies en une seule table), le meuble Pack Tv.

Les amoureux de gadgets technologiques trouveront leur bonheur. Le choix est large : l'appareil photo subminiature MX Set, le grand écran portable Eye Trek, le chargeur solaire Topp-Travel ou l'appareil photo numérique et Webcam Cléo. On a l'impression de toujours rater quelque chose, de passer à côté d'un petit accessoire surprenant. Il faut revenir, voir et redécouvrir les nouveautés, pour la rentrée, qui seront nombreuses.

Véronique Cauhapé

★ **Le WebStore, 29, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 01-40-26-92-80, www.le-webstore.com.**













## Les vacances de M. Blair

par Pierre Georges

**SONT-ILS** perfides, ces Blair ! Que croyez-vous que le service de presse du 10 Downing Street ait concocté comme communiqué, jeudi 19 juillet, pour informer les populations et, éventuellement, moquer le Continent ? Une brève annonce d'où il ressort : 1) que Tony, Cherie et leur ample progéniture ont bien l'intention de partir en vacances à la fin du mois ; 2) que ces vacances les conduiront successivement au Mexique pour voir les Mexicains, dans le sud-ouest de l'Angleterre pour soutenir le moral de l'agriculteur anglais frappé d'un aphteux désespoir ; et enfin, le meilleur pour la fin, dans le sud de la France. Et 3), surtout 3), car tout le venin est là, le service de presse a tenu à faire connaître, sans nous épargner, le mode de financement de ces vacances et voyages.

Pour le Mexique, c'est tout simple : une radicale distinction entre déplacement public et privé. A l'aller, Tony Blair devant effectuer, préalablement, une visite officielle avec son épouse au Brésil, en Jamaïque et au Mexique, les frais de transport seront à la charge du gouvernement. Dès que la visite officielle sera achevée, leurs quatre enfants rejoindront leurs parents par un vol régulier, en classe économique, aux frais des Blair, genre réduction famille nombreuse. Au retour du Mexique, même topo, billet de groupe privé, à la charge du chef de famille.

Deuxième étape : le sud-ouest de l'Angleterre profonde. Là, faute d'informations précises, on ne peut qu'imaginer : un grand break des familles sans doute, en route vers de rurales aventures, le séjour à la ferme, bed and breakfast pour six et

partie de campagne pour une famille anglaise presque anonyme.

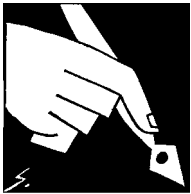
Cap sur la France enfin : là les choses sont claires, presque cruelles. Les Blair ont acheté des billets à tarif réduit aller-retour et voyageront en charter sur les lignes Londres-Nice-Londres de la prestigieuse compagnie Easyjet. Quant à la nature, au lieu et au coût de leur séjour en France, nous n'avons ici, et croyez que nous en sommes désolés, pas d'autre information.

Comment dit-on déjà au cinéma ? Toute similitude avec des personnages existants ou situations réelles présumées avoir fait pschitt serait pure coïncidence. Mais tout de même, Tony Blair - Lionel Jospin, mêmes vacances !

A propos de pschitt, de Pschitt précisément, nous voici fort embarrassé. Les efforts de réhabilitation de cette belle onomatopée, lors d'une récente intervention présidentielle, nous avaient conduit à évoquer une marque de sodas que nous avions cru défunte et à tout jamais disparue des gondoles. Erreur ! Pschitt existe encore, toujours et entend profiter de l'aubaine et de cette onction souveraine.

Par coursier, à l'instant, ce matin même, une attachée de presse qui ne perd point le nord vient de nous faire livrer non pas une, non pas deux, mais trois bouteilles de Pschitt ! Orange mon ange, Citron garçon, Limonade mon ? Trois bouteilles de Pschitt ! Ah ! merci, le groupe Neptune pour ce soda sorti des ondes. Encore qu'à l'instant de l'orgie, un tourment déontologique nous tracasse : doit-on vraiment boire de ce Pschitt-là ?

**L'HOMME** est d'une extrême courtoisie, une affabilité des temps passés. Et cette urbanité, dénuée de toute préciosité, tranche avec le style de l'écrivain. Boualem Sansal écrit au défilant, sans faire de prisonniers. Ce n'est pas qu'il ait le ton militant, tout le contraire. Sansal n'a pas de camp, hors celui des démystificateurs : il tire tous azimuts.



Gallimard  
Le Monde

S'appuyant sur une langue somptueuse, un français inventif et flamboyant, un ton de conteur pour temps malheureux, il mène bataille sur le front multiforme des mensonges accablant son pays. Algérien, la cinquantaine tout juste passée, économiste, il est haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie. Romancier, il a entrepris une œuvre de salut public : décaper ce qui fut longtemps le discours officiel algérois, faire exploser des années de langue de bois tyrannique, dire ce que le rais est nu.

Mais à peine a-t-il fustigé le régime qu'il s'en va rompre des lances, tout aussi acérées, avec ses ennemis islamistes, « musulmans overdosés », « commerciaux de l'épouvante ». Les uns et les autres se tiennent. C'est parce qu'elle fut sans cesse mesu-

rée, confrontée à l'aune d'un discours officiel aussi glorieux que mensonger, que la réalité est apparue insupportable. C'est très largement de cette schizophrénie infligée à tout un peuple qu'est sorti le monstre islamiste... et les deux premiers romans de Boualem Sansal : *Le Serment des barbares* (1999) et *L'Enfant fou de l'arbre creux* (2000).

Dans l'un et l'autre, une intrigue policière, une enquête criminelle, un mystère à percer : « Quel autre

sonnage - préparerait, c'est bien connu, « son retour [en Algérie] dans les containers de l'humanité »...

Manie du complot, faillite économique, désastre environnemental, échec monumental du socialisme d'Etat d'hier, rapines et gabegie d'aujourd'hui : pratiquant l'humour féroce des désespérés, Sansal est sans pitié dans le portrait qu'il dresse d'un régime qui voit les mêmes hommes se partager le pou-

voir depuis plus d'une trentaine d'années. Les islamistes sont traités avec la même encre : « Le couteau est leur drapeau, le sang leur religion, leur chapelet un bouclier de misère qui rêve d'avaler toute la terre sans faire de retenue. »

Le kalachnikov éclectique, Sansal s'est fait beaucoup d'ennemis dans son pays. Parce qu'il s'est attaqué à certains des dogmes de l'Algérie officielle - le mythe de la fraternité révolutionnaire dans un Etat nomenklaturiste - et parce qu'il a choisi de le

Alain Frachon

Lire notre cahier spécial

► www.lemonde.fr/livres

## Les tourments de Boualem Sansal

Romancier algérien, l'auteur du « Serment des barbares » prolonge, dans la nouvelle qu'il a confiée au « Monde », le portrait d'un pays schizophrène

« Quel autre genre littéraire que le polar le plus noir serait approprié ? », demande-t-il, pour raconter « l'arriération » d'un pouvoir algérien qui a eu, et a encore, « recours au crime et à la torture »

genre littéraire que le polar le plus noir serait approprié ? », demande-t-il, pour raconter « l'arriération » d'un pouvoir algérien qui a eu, et a encore, « recours au crime et à la torture » ; qui défend « une honorabilité de façade » en ayant toujours à portée de propagande un bouc émissaire commode, « guerre des islamistes » ou parti de l'étranger, en l'espèce la France, le *Hezb Franca*, ce « parti français », lequel - fait-il dire à l'un de ses per-

voir depuis plus d'une trentaine d'années. Les islamistes sont traités avec la même encre : « Le couteau est leur drapeau, le sang leur religion, leur chapelet un bouclier de misère qui rêve d'avaler toute la terre sans faire de retenue. »

Le kalachnikov éclectique, Sansal s'est fait beaucoup d'ennemis dans son pays. Parce qu'il s'est attaqué à certains des dogmes de l'Algérie officielle - le mythe de la fraternité révolutionnaire dans un Etat nomenklaturiste - et parce qu'il a choisi de le

## Vache folle : nouvelle méthode de dépistage de la forme humaine de la maladie

**UNE ÉQUIPE** de chercheurs britanniques annonce, dans le prochain numéro de l'hebdomadaire médical *The Lancet* (daté 21 juillet), avoir mis au point une nouvelle méthode, hautement sensible, de dépistage de l'infection de l'organisme humain par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Un diagnostic qui ne peut aujourd'hui être confirmé que *post mortem*. Cette avancée technique pourrait, de l'avis des spécialistes, avoir de notables conséquences en termes de santé publique. Elle pourrait, à ce titre, marquer une étape importante dans la lutte contre cette maladie émergente, dont on redoute qu'elle puisse aujourd'hui se diffuser par le biais de contaminations interhumaines via l'usage de matériels médicaux diagnostiques ou thérapeutiques, voire par l'usage de produits dérivés du sang.

La publication de *The Lancet* est signée d'un groupe de sept scientifiques dirigé par le professeur John Collinge (Imperial College School of Medicine at St Mary's, Londres), l'un des chercheurs les plus réputés parmi ceux qui se consacrent à la recherche sur les formes animale et humaine de l'ESB. Les auteurs expliquent comment ils ont réussi, à partir de prélèvements d'autopsies effectuées sur quatre malades décédés de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), à mettre au point une technique qui,

selon eux, est nettement plus sensible que celle qui est utilisée depuis cinq ans pour diagnostiquer la présence du prion pathologique de l'ESB dans certains tissus humains. « Cette publication est très intéressante en ce sens qu'elle permet d'avoir une approche quantitative et d'estimer le niveau de l'infectiosité des tissus contaminés », explique le professeur Dormont, président du comité français des experts des maladies à prions. Les auteurs montrent que le niveau d'infectiosité qui peut être déduit de leurs résultats est de l'ordre de 10 000 unités infectieuses par gramme de tissu dans les tissus lymphoïdes. »

### LE RISQUE DE CONTAMINATIONS INTERHUMAINES

Les chercheurs britanniques expliquent avoir, grâce à la sensibilité de leur méthode, retrouvé le prion pathologique à l'origine de la vMCJ dans différents organes autres que ceux du système nerveux central, et que l'on savait à haut risque infectieux (amygdales, rate), mais aussi dans le nerf optique et la rétine, ce qui n'avait jamais été démontré jusqu'à aujourd'hui. Dans un cas, le prion pathologique a été retrouvé au niveau du rectum ce que l'on pouvait craindre compte tenu de la présence de tissus du système immunitaire dans cette portion du tube digestif. Les dosages effectués sur les différents composants du sang (cellules et plasma) se sont révélés négatifs, ce qui, en toute rigueur, ne veut pas

dire que le prion pathologique n'y soit pas présent mais que, s'il y est, c'est à des concentrations inférieures à 1 000 unités par millilitre.

Une autre publication importante de l'hebdomadaire britannique, signée d'une équipe dirigée par le professeur Moira Bruce (Institut pour la santé animale, Edimbourg) démontre qu'il existe bien de l'infectiosité dans les tissus lymphoïdes des sujets atteints de la vMCJ. Un tel résultat était attendu, mais il n'avait pas été démontré. Seule la présence de la protéine pathologique avait jusqu'ici été observée. Pour le professeur Dormont, cet ensemble de résultats justifie les réflexions qui ont eu lieu en France et dans d'autres pays sur les risques potentiels de contaminations liés, notamment, aux endoscopies digestives. « Le comportement a déjà pris une série de mesures préventives pour réduire le risque des contaminations interhumaines par le prion pathologique responsable de la vMCJ lors des gestes médicaux et chirurgicaux », souligne Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Et, compte tenu de l'importance de ce sujet, nous continuons, en permanence, à étudier de quelle manière nous pourrions encore progresser, l'histoire montrant malheureusement que dans le champ de la sécurité sanitaire on peut souvent craindre le pire. »

Jean-Yves Nau

## Deux attentats à l'explosif ont visé la police en banlieue parisienne

**L'ALERTE** a été prise au sérieux. Un télégramme appelant à la « vigilance » a été adressé par le directeur de la police judiciaire parisienne Gérard Girel à l'ensemble des services du ressort de la préfecture de police à Paris et dans les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). Il fait suite aux deux attentats à l'explosif artisanal, qui ont visé le commissariat de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 14 juillet, et une voiture de police à proximité du commissariat de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), le 15 juillet. Dévoilés par Europe 1, ces deux actions n'ont provoqué que des dégâts matériels.

Dans son télégramme, en date du 18 juillet, M. Girel recommande de l'intervention du laboratoire de police scientifique de Paris à la moindre présence suspecte, et la mise en place d'un périmètre de sécurité en cas d'alerte. L'hypothèse selon laquelle d'autres engins du même type avaient été déposés sans avoir explosé n'a pas été écartée. A Saint-Denis et à Champigny, il s'agissait d'un objet de fabrication artisanale de même type : un cylindre renfermait un mélange explosif, il était percé pour permettre le passage d'une mèche facilitant la mise à feu. Lors de l'explosion de faible puissance, des débris ont été projetés alentour à la manière d'une grenade.

Dans les deux cas, les enquêteurs du service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis et du commissariat de Champigny s'orienteraient vers des attentats liés aux violences urbaines. A Saint-Denis, la nuit du 13 au 14 juillet avait été marquée par des incidents opposant des gardiens de la paix à des personnes qui leur lançaient des pétards. Lorsque les policiers du commissariat ont vu sur les écrans de vidéo-surveillance qui protègent les locaux une fumée, puis une déflagration, ils ont d'abord pensé à un simple pétard, d'autant plus que l'explosion n'avait endommagé que quelques carreaux de façade. Ce n'est qu'après l'analyse du laboratoire

que l'engin a été identifié. Les enquêteurs ont pu recueillir des témoignages qui mettent en cause un groupe de jeunes gens qui stationnaient à proximité. L'un d'entre eux aurait été vu courant vers le commissariat, puis s'enfuyant quelques instants avant la déflagration. A Champigny-sur-Marne, les caméras du commissariat auraient, selon nos informations, permis d'identifier les auteurs de l'attaque contre la voiture de police qui a été partiellement détruite par un incendie consécutif à l'explosion.

Pascal Ceaux

► www.lemonde.fr/securite

### DÉPÊCHES

■ **BATA** : les 875 salariés de l'usine Bata-Hellocourt de Moussey (Moselle), en situation de redressement judiciaire, ont voté, vendredi 20 juillet, le déblocage de leur « trésor de guerre », un stock de quelque 450 000 paires de chaussures présent sur le site, a-t-on appris auprès des syndicats. Le dépôt de chaussures est utilisé comme moyen de pression depuis le début du conflit avec la direction le 6 juin. Le déblocage du stock est le signe d'une possible sortie de crise. Au cours d'une réunion du comité d'entreprise jeudi, les syndicats ont obtenu la garantie qu'il n'y aurait pas de décision concernant la question des licenciements avant le 15 septembre.

■ **RAVE** : quatre personnes d'une vingtaine d'années ont été mises en examen à Metz, jeudi 19 juillet, après la mort d'un jeune participant à une rave-partie à Saint-Jure (Moselle), samedi 14. La juge d'instruction chargée du dossier, Marie-Claire Delorme, a mis en examen les deux organisateurs de la soirée, pour « organisation de manifestation récréative ou culturelle à but lucratif sans déclaration préalable et exercice occasionnel de l'activité d'entrepreneur », et deux autres jeunes, pour « homicide involontaire » et « infraction à la législation sur les stupéfiants. »

■ **INTEMPÉRIES** : la fillette de cinq ans qui avait été retrouvée sous plus d'un mètre de boue à Tulle (Corrèze), après les intempéries qui avaient frappé le département dans la nuit du 5 au 6 juillet, est décédée, a indiqué son père, jeudi 19 juillet. L'enfant est la seule victime de ces violents orages survenus en Corrèze, dans le Lot et en Dordogne.

■ **FAITS DIVERS** : le conducteur présumé d'un tractopelle, qui avait foncé sur un camion de sapeurs-pompiers samedi 14 juillet à Aulnay-sous-Bois, a été écroué jeudi 19 juillet. Le jeune homme, âgé de seize ans, a été mis en examen pour « dégradation de bien public, violence volontaire avec arme et en réunion » et « vol en réunion d'un engin de chantier ». Dans la nuit du 14 juillet, le tractopelle avait percuté un fourgon de pompiers qui intervenaient sur l'incendie du bâtiment de la Protection maternelle et infantile. Quatre pompiers avaient été blessés (*Le Monde* du 18 juillet).

■ **SONDAGE** : près de 75 % des Français ne souhaitent pas de changement dans leur vie personnelle. Ils sont pourtant 65 % à penser que la société française doit changer, selon un sondage CSA - France-Inter réalisé en juin et publié dans *L'Expansion* du 19 juillet. Seuls 8 % des Français pensent que la société est « très bien comme ça ». Un Français sur deux souhaite un changement dans sa vie professionnelle. Parmi eux, 40 % expriment le besoin d'« un changement fort » dans le travail, 29 % désirent « plus de responsabilité », 25 % préféreraient travailler à mi-temps et, enfin, 17 % « rêveraient de reprendre leurs études ».

Tirage du Monde daté samedi 21 juin 2001 : 536 625 exemplaires.

1-3

# Révissez vos Classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL PHILIPS

PHILIPS  
MARTHA ARGERICH  
RACHMANINOV 3 - TCHAIKOVSKY 1

RACHMANINOV, TCHAIKOVSKY CONCERTOS N°3 et 1 ARGERICH

**IMMERSIONS RUSSES.** Peut-on imaginer qu'il s'agisse d'enregistrements publics ? Dans le Troisième Concerto pour piano de Rachmaninov, la pianiste argentine Martha Argerich crée un véritable tremblement de terre discographique ! Sa virtuosité scintillante, la lutte qu'elle entreprend avec le chef d'orchestre Riccardo Chailly sont extraordinaires. L'un et l'autre vivent un moment d'ivresse sonore, reculant sans cesse les limites techniques dans l'un des concertos les plus périlleux du répertoire. Le son du piano se projette avec la même facilité dans le Premier Concerto pour piano de Tchaïkovsky. La direction du chef russe Kirill Kondrachine est imprévisible, aussi inventive que le jeu de la pianiste.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter

BOUALEM SANSAL

# LA VOIX

GALLIMARD - *Le Monde*

## **BOUALEM SANSAL**

Ecrivain algérien, il a choisi le roman pour crier « Au secours ». « Au secours », dit-il, devant les dérives de l'Algérie, d'hier et d'aujourd'hui. Tout juste cinquante ans, grisonnant, lunettes sages, presque timide, c'est un homme qui, page après page, dynamite le discours algérien : la langue de bois que l'on cultive dans les cercles d'un pouvoir officiel épuisé ; les imprécations sanguinaires que hurlent les islamistes. Boualem Sansal rompt des lances avec tout ce qui ment, manipule, trompe, gruge, abêtit dans les cercles dirigeants – du gouvernement et de l'opposition. Economiste, haut fonctionnaire au ministère de l'industrie à Alger, son premier ouvrage *Le Serment des barbares* (1999) a reçu le Prix du premier roman ainsi que le Prix Tropiques de l'Agence française de développement. Le Prix Michel-Dard a récompensé son deuxième roman, *L'Enfant fou de l'arbre creux* (2000). Dans un français somptueux, d'une truculente créativité, il mène son œuvre de guérillero solitaire, attaché à décrire au scalpel le malheur algérien. *La Voix*, que nous publions ici, est dans la continuité de ce travail sans concession.



J. SASSIER/GALLIMARD

## *La Voix*

Tous les réveils ne se ressemblent pas. La routine la mieux réglée a ses couacs. Il n'est pas dit non plus que le surnaturel, le fantastique, doive se manifester dans notre vie à la manière d'une irruption ou revêtir des formes inattendues. Souvent, chaque fois, on ne dévie pas de la banalité, les choses viennent les unes à la suite des autres, à petits pas, nous trouvant sur leur chemin, baillant d'ennui tranquille. Elles s'installent, et commence aussitôt le travail de sape. On pestera contre les désagréments, parfois le temps presse, on se bouscule, les subordonnés se prennent les doigts dans les rouages, la machine hoquette, le courrier se perd, le courant s'arrête, on ne sait où est sa tête dans tout ça, et de temps à autre il y a de vraies menaces dans l'air ; l'élan est brisé. Ce remue-ménage est ridicule si on y songe avec philosophie. La routine a ses ficelles, des vices cachés, des merveilles de cuisine interne, elle sait retrouver son chemin, infailliblement, et la pesanteur sa bonne vieille oppression. On s'ébroue et ça repart, on se voûte dans sa coquille. Ainsi vont les jours, lentement le matin, pas trop vite le soir, ne doutant jamais de leur bon vieux infatigable train-train. Entre deux clins d'œil, la vie prend la pose, rien ne bouge sinon les gens que le regard mène par le bout du nez. Il est pourtant des réveils catastrophiques. De vieux gémissements éreintés par le ronron des jours explosent dans les oubliettes d'une manière infernale et nous remontent à la gueule comme la lave d'un volcan. L'éboulement se produit quand tout baigne, alors que demain s'annonce comme une parfaite réplique de la veille. Mais dieu, que savons-nous des cris de l'âme, des déchirures de l'être, des

misères silencieuses qui gangrènent les jambes ? Là où l'esprit ne visite jamais, faute de lumière, de passerelles et d'une bride de folie suffisamment étreignante pour endurer les rôles, les odeurs de putréfaction, les enlacements visqueux, dans les profondeurs se trament des ruptures colossales, des drames infinis, des fins ultimes ; et d'espoirs derniers auxquels on se raccroche dans un geste machinal, ne restent que de vagues débris au fond du précipice. « Les ruines du monde le frappèrent sans l'émouvoir » est une autre façon, fort belle, et majestueusement antique, de dire que l'homme, juste ou lâche, vit toujours trop près de la fin. On meurt de saisissement, d'écœurement, plus que de la brisure. Le bouleversement ouvre sur un univers extraordinaire, une dérive terrifiante dans l'absurde, dans l'extrême.

L'histoire de Si Flène est en cela exemplaire. On ne la lira pas sans avoir mal au cœur, nous sommes des innocents, nous rêvons d'amour et nos mains de caresses, nos drames viennent du manque, nous ne savons que les affres de l'attente. On le nommera ainsi, Si Flène se traduisant commodément par Monsieur Quelqu'un ou mieux par Monsieur Grosse Huile. Il est la tête d'un service de l'Etat inconnu du public, quelque part en marge des grands rouages, une pièce rapportée il y a longtemps, à l'utilité peu évidente, subsidiaire sans doute, à l'instar d'une caisse de vieux outils dans une belle grande usine automatique, posée là, dans un geste d'oubli prudent, entre un poteau et un mur ou sous un bras d'escalier. Pourquoi, on ne le sait pas, les années passent cahin-caha, accumulant la poussière derrière elles, la routine réduit la perception qu'on a des choses et, nous le savons, la vue baisse plus vite que l'âge. Les Membres l'appellent le sas, et en vrai il constitue une sorte de chambre de décompression entre deux sphères du pouvoir aux buts antinomiques, un peu comme le service des impôts qui péniblement pompe l'argent du contribuable et celui du budget qui le dépense à son aise. Une sorte de Grand Scrutateur ou mieux, ainsi l'entendent les Membres, un Juge que rien ne doit distraire.

Le service s'habilla de sigles divers et variés au fil des ans, les uns officiels, les autres colportés sous le manteau, traduisant les remous internes du régime et c'est peut-être pour cela que les Membres, inamovibles parce que soucieux de continuité, lui ont donné le nom de sas. Qu'on entre ou qu'on sorte, on montre patte blanche et il importe qu'elle soit bien sale.

Si Flène est un homme cultivé, possédant l'expérience des êtres et des systèmes. Son passé révolutionnaire est des plus brillants. Il a accompagné les plus grands, des figures de proue de l'Histoire, tombés au champ d'honneur mais vivant au panthéon des panthéons : le cœur des héritiers de novembre. Plus personne ne peut témoigner de ses hauts

faits d'arme, c'est dire s'ils furent décisifs. Il est respecté, adoré, craint, honni, vilipendé comme tous les hommes de pouvoir. Sans être utile il est indispensable, sans être connu son nom est sur toutes les lèvres. Il est très sollicité. Les hauts dignitaires le visitent à dates fixes, la veille des commémorations et de loin en loin, un peu précipitamment, presque comme par enchantement, lorsque le tam-tam résonne sourdement dans la ville pour annoncer le changement de lune et l'avènement d'une ère nouvelle. Les autres, de petits singes grelottants, attendent leur tour en mesurant la queue avec l'espoir qu'Allah sera toujours là au jour du Jugement. En cas de coup dur, on va vers lui, on sait qu'il ne jette rien, n'oublie personne, s'accommode de tout. Appui, faveur, service, coup de main, et tout ce qui dit la reconnaissance éternelle, sont les mots utilisés par les visiteurs. Etre dans le besoin est leur sport favori bien que tous traînaient d'innombrables fortunes, plus lourdes que le pays ne sait en rêver. Ecouter comme lui relève du tour de force. Il a sa façon de boire le thé, toute hiératique, le verre comme en sustentation dans l'air, au ras du regard, à fleur de l'écliptique. L'œil est impénétrable, la façade infranchissable, et devant sa bouche une moustache impériale monte une garde de fer. Son silence promet pourtant ce que sa moue met au conditionnel, cela met à l'aise le quémandeur, l'incitant à en dire plus et surtout à ne rien dissimuler. Entre amis, le plus urgent est de ne rien se cacher. En ressortant, les visiteurs adressent des sourires à la secrétaire, elle a une mémoire d'éléphant. Elle est aussi vieille que le service et d'un certain point de vue encore plus fermée. Dans les milieux influents, on parle de son influence comme de quelque chose de redoutable, c'est dire.

Est-il heureux ? est une question qu'il se pose, se faisant en retour la même réponse, un peu transcendante, comme un point final à un discours oiseux : l'Etat n'a pas d'état d'âme. Ses hommes, les Membres, aguerris à en être malades, voient en lui le pro, l'inamovible, égal à lui-même, supérieur aux autres. Ils l'admirent et leur admiration les laisse entrevoir des miracles hors du commun. Rien ne l'impressionne, se disent-ils à la cafétéria en chiffonnant rageusement le journal. Les tueries, les cris, les scandales, les accusations, le verbiage, les déluges, glissent sur son armure de grand maître de l'ordre des Constantes. Les Membres lui ont donné toutes sortes de noms appropriés à ses multiples qualités : le canard, l'aigle, l'araignée, gant d'acier, trustman... Ses amis, qui sont aussi ses ennemis, lui prêtent tout ce dont ils manquent : argent, pouvoir, santé, et lui envient cette merveilleuse longévité qui permet de jouir de la vie sans précipitation ni boulimie. Ah l'impunité, c'est un plus mais on ne peut pas tout avoir. Ses chefs, ô ils ne sont pas nombreux, disons donc ses pairs, ne jurent que par lui. Son service est doublé par

d'autres plus anciens ou plus récents, mais les taupes des uns et des autres se connaissant mieux que quiconque, la bonhomie générale n'est pas fondamentalement menacée. Les épouses se fréquentent, toute jalousie mise de côté, partageant d'emblée le même coiffeur, le même traiteur et le même avion spécial ; garçons et filles se téléphonent beaucoup, comme des dingues, dès qu'ils en ont l'âge, cousins et cousines dansent dans le cercle, ne reculant devant aucune fureur. Ce monde de femmes et d'enfants trop heureux pour faire leurs devoirs est marginal, il ne sait rien, hors les mystères de la mode et les misères de la domesticité.

Malgré des journées de vingt-quatre heures, Si Flène offre le meilleur à sa famille. Il veille particulièrement à son confort et tient à concevoir lui-même ses voyages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Le côté improvisé de leurs allées et venues est apparence. Les galopades des garçons, les criaileries des fillettes, les yeux écarquillés de rage, les coups de gueule des mémés, le bourdonnement de la valetaille, les bâillements soulagés des jardiniers, ajoutent à la tromperie. Et dans le regard des belles dames se lit tout le contraire de ce qu'elles pensent. Ainsi la tribu va sans que les chiens ne se doutent de rien.

Les temps ont changé. Derrière le décorum empoussieré et les grandes prières du vendredi, poussaient des clivages profonds, des dérives aveugles, des zizanies mortelles, des tremblements de terre minaient les esprits, les grands et les petits, indistinctement infatués, et des faillites incroyables se dessinaient dans le ciel ; et tout naturellement la guerre vint dire son mot. Le navire prend eau de toutes parts. La tempête loin de s'essouffler se nourrit de la panique générale. Il n'y a plus de morale pour freiner un tant soit peu le maelström. La machine est cassée, au plus profond, la bête gigote dans sa merde, le pourrissement emporte tout dans son dérèglement. Les braves gens qui pourtant ont toute la sagesse du monde en eux et aiment leurs enfants n'aspirent même plus à la paix. Y croire de nouveau leur semble le plus grand des péchés. C'est le bout du désastre qu'elles veulent toucher. Envie de suicide ? Pour être sûr que le Mal ne pourra plus faire de mal ? Pour jeter sur les responsables un opprobre éternel ? Ou, malheur sur nous, parce qu'arrivé à ce point du désespoir on hérite sa déchéance et on n'aime plus ses petits ?

Les grands ont leurs soucis. Parer au plus pressé est le plus urgent. Plus de plans, de fils directeurs merveilleusement tramés, de débats stratégiques poussés jusqu'à ce que l'imagination se brise sur le mur de l'impossible, plus le temps à rien. Improviser, rebondir, courir, contrer, retourner la situation, reprendre l'initiative, attaquer, harceler, se replier pour reprendre le souffle, réfléchir en se pressant la tête, compter les



munitions, attendre la nuit ou le jour pour sortir comme si de rien n'était. Se méfier de tout, de soi d'abord, le crime parfait n'existe pas, la fatigue est un piège, un vertige, le bord du précipice n'est jamais loin. Lancer des leurres. Changer d'adresse. Changer de codes. Changer de route. Telle est la donne, telle est la loi du milieu.

Depuis quelque temps, Si Flène présente les signes d'une fatigue surhumaine. Les Membres mordent la poussière plus souvent qu'à leur tour. Les coups viennent d'on ne sait où, on ne sait qui on frappe soi-même. Les choses disparaissent, des bâtiments entiers, des villages entiers, des pans entiers, le vide aspire le reste. Tout se fait à l'improviste. On change de clan, de langue, de religion, de pays. Les pseudos fleurissent, les sigles s'enchevêtrent, les coups médiatiques explosent en chapelet, le Net est miné, les sites déroutés. L'incurie aidant et l'ennemi intérieur suppléant, l'étranger regarde de près, réduisant les marges de manœuvre, jetant la lumière sur les zones d'ombre, les lieux secrets, les dessous de l'histoire, les machinations d'antan dans lesquelles finalement traîtres, héros et hommes de paille partageaient le même rôle, publie des noms, des numéros, des organigrammes, fouille les mémoires et le bric-à-brac des tiroirs, exhume des dossiers, des pièces essentielles, entretient le doute et le suspense, créant ainsi des parallaxes qui donnent au regard du malheureux cette lueur pathétique de l'ignorance. Ce qui se dit n'est en définitive rien à côté de ce qui ne se dit pas. Ce serait là une grande et étrange révélation si un jour on découvre que la vérité est précisément cela que nous savions déjà sans pouvoir le dire. Le gros est hélas à venir, mais le temps manque pour tout entendre et à cela on ne peut rien.

Si Flène regardait la télé, en fait il fixait dans les yeux son principal animateur en maugréant entre les dents. « Un arriviste, un nabot qu'on a sorti du désert... Qu'est-ce qu'il lui prend de cracher dans la soupe ? A qui doit-il son emploi ? Son carrosse ? Sa cour ? Son avion ? Sa garde chamarrée, sa couronne de diamants, son bâton de faux prophète, ses foules en extase, son miroir magique ?... Sait-il tout ce qu'on sait sur lui ? » L'artiste, qui se sait admiré vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en rajoute à grosses louches, à droite, à gauche, à la figure, en insistant sur sa merveilleuse dextérité. Le jour où la télé le perdra, car mortel il est sûrement, vraiment, on saura si c'était du chien ou du cochon.

Si Flène se tenait la tête, ça lui arrivait souvent ces derniers temps. Il restait là, prostré, de longs moments, les coudes tétanisés, balançant le buste comme un taliban en fièvre rumine son bréviaire. La fatigue n'y est pour rien, il le sentait, ni davantage la pression toujours plus grande du danger, c'est la routine. Quelque chose lui disait qu'une limite avait été franchie, ni Dieu ni le diable n'avaient voulu cela. Il se débattait dans...

« Bon Dieu c'est quoi cette douleur que j'ai en moi, qui me dévore ?... Bon, ce n'est pas ça qui m'abattrà », se dit-il en s'ébrouant pour reprendre du poil de la bête.

La mystérieuse secrétaire entra en vacillant. Voilà du nouveau, ma secrétaire a des émotions, se dit-il, et de soupirer : on ne peut se fier à personne.

- Si Flène, hier en fin de journée j'ai reçu un coup de téléphone curieux... je veux dire... différent des appels habituels.

- J'écoute.

- L'homme travestissait sa voix mais j'ai l'impression de l'avoir entendue. Sûrement un de vos amis... je veux dire un familier qui vous fait une plaisanterie...

- Au fait.

- Euh... je ne sais comment dire... il m'a demandé de vos nouvelles puis m'a dit, sauf votre respect, de vous répéter fidèlement cette phrase : l'égorgeur de Tablat te salue bien, vieille fripouille. Il a ajouté : je rappellerai lorsqu'il aura digéré ça.

- C'est tout ?

- C'est tout.

- Vous enregistrerez les prochains appels. Merci. Euh, attendez... hum... demandez donc à... oui Krino du service technique de localiser l'appel... et d'en référer à moi seul.

« Voilà de quoi réfléchir. Comme si le reste ne suffisait pas. Une blague ?... un signal ?... un nouvel acteur ?... une gorge profonde qui se met en branle. L'un ou l'autre, pourquoi ? Qui est l'égorgeur de Tablat ?... On veut me coller une gamelle, me déstabiliser, c'est ça, me pousser à agir, abattre mes cartes... On veut me manipuler, pardi, me contraindre, me conduire pas à pas vers... ? Bon sang, existe-t-il encore des directions ? Il faut repenser les repères, changer de techniques, modifier la pression... inventer de nouveaux leurres, lâcher des lièvres dans tous les champs... trouver une solution de tir comme disent les sous-mariniers... En attendant gardons le silence... le cap... étancher le sas... Oui aussi, surveiller la secrétaire, elle est vieille et fidèle mais ça veut dire quoi, on peut être vieux, fidèle et tout ce qu'on veut et avoir des complices.

C'est quoi ce silence, bordel ? Personne ne court dans les couloirs, pas de claquements, on n'entend pas le grondement de la ville... ses sirènes non plus, ni les trépidations de la Machine du sous-sol... pourtant c'est de la belle mécanique... non, c'est la tension, j'ai déconnecté... c'est ça, oui, ma tête crie, mes oreilles saignent, mon cœur suffoque... mes genoux... ô oui, oui, mes genoux jouent du tambour, mes poux dansent et mes hiboux tapent des mains... mais... qu'est-ce que je dis ? je deviens

fou, c'est pas possible... J'ai des élancements au fond de l'âme... comme si quelque chose voulait s'en échapper... ou y entrer, sans y parvenir... Et si c'était un malade ?... oui un MALADE. Moi-même je suis malade, je couve quelque chose. »

Les appels se sont succédé. Toujours à la même heure, en fin de journée, lorsque Si Flène quitte le bureau pour ses mystérieuses rencontres du soir. Personne dans le sas ne sait lesquelles, on en parle seulement, entre collègues, un peu pour le plaisir d'imaginer l'impensable, un peu pour se perfectionner dans la théorie. On connaissait la mystérieuse rencontre du mardi, on se doutait que celle du jeudi n'avait rien de moins clair mais c'est du boulot, rien de plus. Entre chefs de clans, on se concerte, loin des troupes, on balise le terrain, on accorde les violons, on arrange de nouveaux accords, on équilibre les nominations, on règle le problème crucial des indemnisations, on fume le calumet. Celle du lundi avait un caractère officiel et même carnavalesque mais ne l'a pas conservé, Si Flène n'y va plus qu'avec l'idée d'y mettre fin. "Ce bordel me sort par les trous de nez, je vais les renverser" l'a-t-on entendu se dire entre deux portes blindées. Pour les autres contacts, on se perd en conjectures. Peut-être pas celui du vendredi, c'est le jour de la vidange pour tous, on va au stade puis on se pinte à pas retrouver sa porte. Un homme est un homme ou alors il n'est pas musulman. Et le soir on se prend un plein fourgon de putes à la diète. Et Si Flène est un homme, un vrai, ses poules ont de la santé, elles valent leur pesant d'or.

Au fil des appels, le tableau se précisa sans pour autant qu'une image d'ensemble se révélât. Si Flène écoutait et réécoutait les enregistrements, l'oreille fascinée, le corps en état de suspens absolu. La secrétaire les apportait le matin à la première heure sur le plateau, entre le café et le croissant, sous les journaux. Le geste est grave, celui de l'officiant présentant aux mages une relique enfin retrouvée... ou les couilles du roi du Bronx enfin déchu. Bien que sachant tout d'elle et de ses lubies, il se demandait parfois où cette parfaite bonne femme pouvait bien dormir ; sûrement pas dans un lit, concluait-il en souriant derrière sa belle moustache de boxeur. L'égorgeur de Tablat avait un sobriquet, Debbah, le boucher. Un truc primitif, ça ne lui disait rien. Les maquis en regorgent... s'appellent tous Debbah, le couteau est leur drapeau, le sang leur religion, leur chapelet un boulier de misère qui rêve d'avaler toute la terre sans faire de retenue... La voix, contrefaite mais familière... plus il l'écoutait, plus... moins il la situait. Si Flène s'était pris au jeu, une tension surnaturelle et sordide, en même temps porteuse d'une formidable révélation ; la nouvelle d'une fin de monde grande comme le monde. D'ailleurs il avait envie de tout détruire, à commencer

par lui-même, la chienne d'à-côté aussi, et égorger tous les égorgeurs de la terre. L'atmosphère s'épaississait, quelque chose en lui bougeait, se débattait... un murmure, un cri étouffé, une angoisse folle... Debbah était le plus sanguinaire maquisard de la wilaya II. Sa réputation avait franchi les frontières. Au Caire, on briquait sa légende sur la terrasse du Grand Café, persuadé que la chose exciterait les danseuses du ventre du palais et les putains du Nil. A Tunis, on se félicitait de sa hargne en s'inquiétant toutefois de l'admiration que lui vouaient certains, elle annonçait le culte de la personnalité et des tensions à n'en pas voir la fin. A Alger, et Paris à la traîne, les cracks du deuxième bureau, rêvant de lui toutes affaires cessantes par ailleurs, intriguaient avec le diable pour le voir un jour vomir son pus au pied de la guillotine de Barberousse. Sa tête était mise à prix dans tous les souks du pays. Quand la réputation faite à un homme vient un jour à son oreille, commence alors le drame. Debbah se régala de ce que lui amenait le vent, il poussait dans l'horreur à mesure que son nom gagnait de bruit et son affiche de zéros. Des phrases, des bribes, des silences nauséux hantaient son sommeil, des ombres le tiraillaient, des cris... Si Flène faisait corps avec son cauchemar. « ... Debbah a égorgé de sa main des hommes, des femmes, des enfants, par dizaines, par centaines... Tablat, ça te dit rien?... La katiba de Si El Hadj... le QG de la zone 6... installé dans la grotte du diable... nous l'appelions ainsi, elle n'avait pas de fond, sentait la corne brûlée... ha-ha-ha... (oui ris, ris, on verra qui rira le dernier, mon salaud)... les paysans du coin l'appelaient le cul de l'ogresse... libidineux, les bouseux... le soleil, les collines opulentes, les petites bêtes dans la broussaille, le temps chargé de langueur, tu comprends... la katiba avait chopé sept soldats du contingent, je me souviens, l'un d'eux s'appelait Fernand... c'était le ramadan... des bleus encore tout blancs, ha-ha-ha... (je te ferai avaler tes dents, va, tu perds rien à attendre)... ils se la coulaient douce dans leur fortin entre ciel et terre, torse nu, le front ceint du bandeau de Tarzan. Ils débarquaient, ils croyaient faire du tourisme en Andalousie... soleil et figes de barbarie sur fond de musique yé-yé pour exciter les cigales... l'adjudant les avait abandonnés, il a remonté sa casquette et est parti tirer son coup au village... on l'avait repéré rasant les talus, on en a profité. Debbah les a égorvés par la nuque, l'un après l'autre, lentement, les mains entravées dans le dos, la tête posée sur sa cuisse... ils chiaient dans le froc, jouaient des épaules pour repousser le couteau... Marie mère de Dieu sauve-nous, qu'ils marmonnaient en grelottant (bism'allah el rahman el rahim)... Ah comme il se délectait... Mais bon, c'était l'ennemi, le saigner faisait partie du jeu, il nous tirait comme des lapins dès qu'on lui tournait le dos après nous avoir offert le bain... ha-ha-ha (crapule, va !)... une autre fois, ce fut une famille de

traîtres... des musulmans, des frères... nous étions d'accord pour exécuter le père, la mère éventuellement, pas les enfants... Je m'en souviens comme d'aujourd'hui, la femme s'appelait Fadila, elle était belle comme le soleil avec ses grains de beauté et ses yeux de louve... les djounouds larmoyaient comme des enfants, on aurait voulu l'épouser sur-le-champ et l'aimer toute la vie... Devines-tu par qui il a commencé ? Imagine la mère regardant ses petiots se faire égorger comme des agneaux... six gosses ébouriffés de peur et un bébé rondelet tout nu qui te glissait des mains... elle est restée debout, n'a pas dit mot, n'a pas tremblé. Quand son tour est arrivé, elle s'est avancée d'un geste et a posé sa tête sur le genou de Debbah sans la moindre hésitation... je crois qu'à cet instant quelque chose s'est écrit dans le ciel pour l'éternité... Au fait, comment vont ta femme et tes enfants ? C'est bête comme on se perd de vue... la vie nous devance mais quelquefois on va plus vite que sa mémoire, on s'oublie, ensuite on croit ce qu'on veut. »

Et les jours passaient, trop longs, trop courts, rebelles à la norme. A contre-pied, on ne distingue pas le bruit de l'écho et l'empreinte du temps n'a rien à voir avec le pas de l'homme. Les appels s'étaient installés dans la routine mais derrière le dégoût et l'impatience se creusait le chaos. La folie sévissait en ville, on n'y échappe pas ou alors par la porte des morts. Comme on dit au village : pour un homme debout, deux sont allongés à pleurer leur vie. Et dans sa transe, Si Flène voyait un monde inconnu se dresser pour s'écrouler sur lui. La Voix ne disait ni plus ni moins, ce qu'elle apportait de précision, toujours plus grande, se dissipait dans les ténèbres d'un temps dont on a perdu la clé, qu'on a trop malmené pour le visiter sans surprises, sans en mourir.

Si Flène est un homme d'action avant tout. « Qu'on m'envoie Bon Sauf ! », cria-t-il un soir alors que la troupe préparait le paquetage pour quelque nouvelle expédition. C'est un phénomène ce Bon Sauf, un Gaston la gaffe de la Secrète. Il a tellement trahi au cours de sa vie qu'il lui reste en tout et pour tout un œil, une oreille, un tiers de doigts, une moitié d'orteils et à peine un brin de peau vierge où on peut écrire son nom en entier. Chaque clan lui a ôté un bout de sa personne avant de le renvoyer à l'envoyeur avec un message qu'il sait par cœur tant il l'a répété. - Bon Sauf, trouve-moi l'enfant de putain qui me fait perdre mon temps, tu as carte blanche !

- Je le trouverais même s'il se cache dans le ventre de sa mère.

« Voilà qui est bien, se dit Si Flène, l'animal va faire tellement de dégâts que les autres croiront que j'ai perdu la boule. Ça va les rassurer, je pourrais m'occuper de mon tourmenteur sans attirer l'attention... Le topo se présente ainsi : 1) Une ombre du passé veut me manœuvrer dans je ne sais quel but. 2) Le téléphone à partir duquel elle officie n'est pas

localisé... putain de Krimo, qu'est-ce qu'il fout ? Un pro, il parle concentré, moins des cinq minutes requises pour tirer son numéro. Notre matériel date de la préhistoire, nous aurions dû le changer quand le baril était à quarante dollars, les terroristes nous ont devancés, ils sont sur le satellite et certains, des malins, siègent au gouvernement et fument le havane, les pieds sur la table. Si le Krimo a perdu la main, je lui fais sa fête, il tourne en rond. 3) La Voix a parlé d'un bouge dans les faubourgs de Blida et dit que Debbah y avait traîné la patte les premières années de l'indépendance. "Je ne l'ai plus revu depuis le temps où il fréquentait le trou de Chez Kiki dans le quartier nègre de la ville des roses... un miracle a dû se produire, il a disparu, pour faire sa vie sans doute... et toi, sais-tu ce qu'il est devenu ? Bien sûr c'est loin, tout est loin pour qui oublie." Pourquoi devrais-je le savoir, putain de putain ?... Mais le trou existe vraiment, avec cet air de déjà-vu qu'ont tous les trous de ce bas monde mais voilà, il n'a ni le téléphone ni l'eau courante, trop beau pour lui, et sa patente est de la vraie fausse monnaie. Le néon pété témoigne de ce que la vie l'a habité, il y a longtemps, le silence s'est installé, ses clients ont un air macabre que rien ne semble pouvoir guérir. "Trop louche pour accéder à sa demande", avait estimé les RG, il y a vingt ans quand le proprio, un orang-outan tatoué de la tête aux pieds nommé Kiki, pris dans la folie de la consommation dans laquelle l'Infatih de Chadli avait brutalement poussé le peuple, s'était mis en tête, comme chacun, d'être à la première page du bottin. Personne dans le trou ne connaît Debbah et personne ne se souvient avoir jamais entendu parler de lui, le grand singe m'a cependant lancé un drôle de regard, un truc pesant avec une lueur de vieux routiers genre "gaffe, ils sont planqués au prochain virage". Ai-je rêvé ? Non le louffiat m'a collé à la peau, il... merde ! un de mes imbéciles de gardes lui a collé une torgnole qui lui a dévissé la tête pour m'avoir dévisagé, et le fil s'est rompu. »

Si Flène retourna le voir, seul, l'a rassuré, lui a tapoté le dos et lui a tendu une oreille fraternelle. L'animal a maintenu ne l'avoir à un aucun moment regardé autrement que comme un inconnu qu'on croit connaître. Si Flène n'avait plus de temps à perdre, le sol se dérobaît sous ses pieds, son mental donnait des signes de claquage imminent, il se sentait pris dans une course contre la montre dans laquelle tout est perdu d'avance. Alors il expliqua à l'orang-outan en quoi consistait la Machine dans son sous-sol. La bête capitula, elle avait l'intelligence de l'homme :

- J'ai connu un Debbah... il s'appelait ainsi, c'était la mode de se donner des noms terrifiants. On revenait des maquis, ce qu'on n'a pas fait là-haut, on l'inventait en bas. Les fous tenaient la tête, courant dans tous les sens, ajoutant à leur démente l'ivresse de la liberté. Ah j'en ai vu

des Meurs debout, des Ecorcheur, des Tueur, des Antar, des Seif'Allah ! Un jour il est rentré dans mon café et n'en est pas ressorti des années durant... trois ou quatre. Tôt le matin il s'installait là, dans ce coin, se racontait des exploits décousus en riant jusqu'à pleurer dans sa morve et le soir à la fermeture il regagnait l'asile de Joinville où l'attendaient une paillasse et une gamelle parmi tout un monde de pauvres types rendus fous par la guerre. La force de l'habitude guidait ses pas, de son nuage il ne voyait que des ombres fuyantes et des éclairs.

- Avait-il un autre nom que Debbah ?

- Sûrement mais le savait-il... c'était une bête, mon frère...

- A quoi ressemblait-il ?

- Euh... à un fou !

- Précise !

- Euh... il était maigre, sale... des yeux agités qui... ne regardent rien... et des mains énormes, ça m'avait frappé... un peu comme... euh...

- Que regardes-tu ainsi ?... pourquoi m'as-tu dévisagé l'autre jour ? Parle !

- Euh... non, jeuh... j'ai cru voir... mais... je vois tant de monde, de pauvres diables... et maintenant je suis vieux et malade... et bientôt je vais devenir aveugle.

- Seulement si tu te fais arracher les yeux, rassure-toi. Qu'est-il devenu ?

- Un jour il a disparu. Les autres fous y sont allés chacun de son explication mais eux-mêmes n'y croyaient pas, alors...

Les recherches à l'asile n'ont rien donné. Les araignées ont dressé une vraie jungle, obscure et délétère, avancer n'est pas simple ; le plafond est bas, ça pendouille dangereusement, le moisi prend à la gorge, le grondement des cataractes dans le lointain paralyse, les projectiles fusent, les pièges n'ont pas de logique, c'est effrayant, et dans les ruines de ce qui fut peut-être une agora avec son temple gesticulent des pantins couverts de poussière. Les archives sont dans un état pitoyable, elles partagent les combles avec les pigeons, de pauvres volatiles malades à force de hurlements, de chialeries et de cavalcades sur les toits. Les rats bouffent les uns, rongent les autres, dans une formidable orgie primitive. Malédiction, ces malabars ont tout de l'humain, ils portent d'incroyables rapières ébréchées et quelques-uns, des chefs sanguinaires sans doute, des jambes de bois. Ah comme ils ont plaisir à toquer du pilon sur le pont ! Trop de fous sont passés dans ses murs à un moment ou à un autre de leur folie, il ne reste dans la mémoire des survivants que des rires sans joie, des yeux hagards ou éteints, des empoignades sans passion et beaucoup, beaucoup de silence béat. Et dans les dossiers entremêlés dégoulinants de fientes, sous les

touffes de poils, de plumes et les amoncellements de rats morts au combat, de rage soudaine, de désespoir ou de pauvre vieillesse, pullulent d'infâmes gribouillis. Le personnel ne tient pas en place, il se carapate vite fait pour aller se noyer dans une bouteille à la mer ou se fond parmi les épaves du pensionnat. Rien ne distingue un fou d'un autre, même si les uns portent des stéthoscopes autour du cou, les autres des ficelles aux oreilles, les originaux des crayons entre les doigts de pieds et les rescapés des champs de bataille des sabres de bois par-dessous le mouchoir.

Où chercher, qu'y a-t-il au fond de la folie ? Le vide avance à mesure que le mal croît et le retour n'a pas de chemin.

Le pauvre Krimo ne quitte plus sa table d'écoute, il a deux chiffres sur dix, et encore trois milliards de clés à tourner dans le bon ordre. Il refuse d'admettre qu'il a perdu l'oreille et l'honneur, il file du mauvais coton. Quant à Bon Sauf, on parle de lui dans la presse, il a oublié sa mission mais a gardé la carte blanche, il court dans la ville, il emmerde les gens pour un oui et pour un non il les abat. Déjà les Membres voient en lui un futur grand seigneur, ils se posent des questions de caractère religieux : lui baiser la main, genou à terre, ou lui écrabouiller la tête à coups de marteau. Si Flène laisse pisser, il en rit, la succession sera ce qu'elle a toujours été, sanglante, et c'est tant mieux. Le fils sera pire que le père, ainsi va ce monde.

Et encore la Voix, accrochée à son fil, allant sur sa fin. Elle délire, elle hurle, elle radote, elle murmure, puis entre deux sanglots se love dans le silence des lâches. Si Flène l'imagine rencognée dans une salle perdue, grelottant, bafouillant, dans une ville sans âme, dans un pays qui toujours attend ses héros et toujours veille ses morts. Et encore et toujours, sans jamais faiblir, ce vent fou qui souffle dans les rues.

En arrivant au petit matin avec le plateau et sa moisson de calamités, l'énigmatique secrétaire trouva Si Flène affalé sur le bureau, la tête éclatée, dans la pose du suicidé tardif. Dans la main, son revolver préféré, un Smith et Wesson 7,65 étincelant de lumière, la crosse habillée de nacre incrustée d'émeraudes de Bali. Une merveille. Le cadeau d'un prince du Golfe en remerciement d'un petit service. Le féodal s'était fait une habitude de venir chaque année au déclin du printemps chasser l'outarde et la gazelle du Sahara. L'organisation, conçue par Si Flène, lui offrait en sus cette indispensable et invisible discrétion sans laquelle un prince ne serait qu'un voyou comme les autres. Sa tente était de soie couleur de sable et ses pur-sang des 4x4 uniques dans leur genre. Une fillette violée, morte étouffée, un prince trop soûl pour se dégager, une tribu sur le pied de guerre, un poste de méharistes incendié, des rumeurs de folie qui courent le désert et là-haut Alger en crise à l'idée de devoir



aller se coucher devant un vulgaire roi du pétrole. L'ordre miraculeusement revenu, le prince termina son safari sans plus de soucis. Si Flène donnait l'impression de dormir, telle une sentinelle au quart, ainsi qu'il le fait souvent lorsque les temps sont aux abois et les loups en chasse. La solitude est le remède pour les mal accompagnés. La lampe de bureau restée allumée disait combien la nuit fut longue et le labeur délicat. Le canon du revolver près de la tête, son trou noir collé au crâne défoncé, semblait dire au mort des choses insensées. Dans le cône de lumière une feuille blanche à l'en-tête de la république sur laquelle était écrit un mot, un seul : Debbah.

Pas émue pour deux sous, la secrétaire introduisit la cassette dans le magnétophone et appuya sans tendresse, ni regret, ni mauvais esprit sur le bouton Lecture. Pendant que la Voix presque inaudible disait son testament, elle dégusta l'arabica de feu son patron en regardant par la fenêtre la prodigieuse baie d'Alger :

« Flène, l'heure est arrivée, la comédie est terminée. J'espère t'avoir réconcilié avec toi-même, il te reste à saluer ton dieu et à me rejoindre chez le diable. Moi Debbah, l'égorgeur de Tablat, ton frère et ton père, et ton double, et ta mémoire oubliée, je suis mort depuis longtemps. Au moment où mon fantôme te parle, la ville sort de sa nuit et se jette de toutes ses forces dans la clameur du jour. Tu n'as pas une seconde à perdre. »

Dans le port, une grue soudoyée décharge un bateau à la va-vite. Des conteneurs, des 48 pieds, on n'en a jamais vu de pareils à Alger. Les douaniers sont en ville, faisant probablement ce qu'ils peuvent pour ne pas revenir à temps. Autour des camions, des hommes fument avec discrétion en regardant nerveusement leur montre tandis qu'un écoreur virevoltant tient les comptes en suçant un crayon. Plus loin, sur la rampe de sortie un jeune dandy planqué derrière de grosses lunettes noires secoue un portable comme s'il avait une rage de dent. La secrétaire consulta sa montre, manière de prendre date. « Un nouvel épisode de la guerre des conteneurs vient de commencer », se dit-elle en haussant les épaules. Dans le ciel, les mouettes dansent avec les nuages, elles le font depuis les origines et rien ne dit qu'elles cesseront un jour cette farandole.